



Parait le lundi matin  
Published every Monday morning

Abonnements \$4 par an  
Subscriptions a year  
Payables d'avance  
Payable in advance

# MUNICIPAL Gazette MUNICIPALE DE — OF Montreal

Organe officiel de la Corporation Official organ of the Corporation  
de la Ville de Montréal of the City of Montreal

CANADA

Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit:

"LA GAZETTE MUNICIPALE".

Bureau de Poste: 465 ou

42 Place Jacques-Cartier, Montréal.  
Toutes communications se rapportant à la rédaction, devront être adressées comme suit:

"LA GAZETTE MUNICIPALE".

Hôtel de Ville, . . . . . Montréal

(o)

All communications relative to advertisements or subscription should be addressed simply as follows:

"THE MUNICIPAL GAZETTE"

Post Office Box: 465 or 42 Jacques-Cartier Square, Montreal. All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows:

"THE MUNICIPAL GAZETTE"

City Hall . . . . . Montreal.

Telephone Main 4240.

## DELIBERATIONS

### BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 19 septembre 1912, a. m.

M. E. P. Lachapelle, Président, MM. Dupuis et Godfrey.

1.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de remettre à monsieur M. Dineen un montant de \$1728.95 représentant la retenue de 10% sur son contrat, pour la construction d'un égout dans la rue Chamby de Duquette à Nolan.

Résolu: Re faire rapport au Conseil recommandant de remettre ledit montant à M. Dineen.

2.—Il est

Résolu: Que la résolution en date du 7 août dernier à l'effet de charger M. Beaulne de faire l'inspection du pont Vian soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, et que le Secrétaire soit autorisé à informer M. Beaulne en conséquence.

Ajournement.

L. N. SENECA,  
Secrétaire

Compte rendu de l'assemblée du 19 septembre 1912, p. m.

M. E. P. Lachapelle, MM. Dupuis et Godfrey.

1.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant un plan montrant les lignes homologuées proposées des rues de Lanaudière, Chambord, de Normandville, de la Roche et avenue Christophe Colomb.

Résolu: De retourner à l'Ingénieur en Chef pour savoir s'il recommande de faire homologuer les lignes de ces rues.

2.—Soumise une lettre du Secrétaire-Trésorier de la Ville de Montréal Ouest, demandant de prêter à un entrepreneur chargé de travaux pour la dite ville, un rouleau à vapeur.

Résolu: D'informer le requérant que le Bureau regrette de ne pouvoir se rendre à sa demande.

### BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 19th September 1912, a.m.

Mr. E. P. Lachapelle, chairman; Messrs Dupuis and Godfrey.

1.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending the refund to Mr. M. Dineen of an amount of \$1,728.95, representing the retained percentage (10%) on his contract for the construction of a sewer in Chamby street, from Duquette St., to Nolan street

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said amount be refunded to Mr. Dineen.

2.—It was

Resolved: That the resolution dated the 7th August last requesting Mr. Beaulne to inspect the Vian bridge, be rescinded and annulled to all intents and purposes, and that the Secretary be authorized to inform Mr. Beaulne accordingly.

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary

\* \* \*

Report of meeting held on the 19th September 1912, p.m.

Mr. E. P. Lachapelle in the chair, Messrs Dupuis and Godfrey.

1.—Submitted a report from the Chief Engineer, transmitting a plan showing the proposed homologated lines of de Lanaudière, Chambord, de Normandville, de la Roche streets and Christophe Columbus avenue.

Resolved: That the same be referred back to the Chief Engineer, in order to know whether he recommends that said lines of streets be homologated.

2.—Submitted a letter from the Secretary Treasurer of the town of Montreal West, asking that a steam roller be lent to a contractor doing works for the said town.

Resolved: To inform the Sec-Treas. of said Town that the Board regret to be unable to comply with his request.

3.—Soumise une lettre de monsieur A. E. O'Gilvie au sujet du projet d'extension de la rue Simpson.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport en attirant son attention sur le fait que la Ville ne peut accepter une cession avec des conditions, mais pour une vente à prix nominal d'une piastre, la transaction peut se faire, et de référer le dossier avec le rapport de l'Ingénieur en Chef au Département en Loi pour opinion.

4.—Soumis un rapport au Surintendant des Edifices Municipaux demandant d'être autorisé à faire installer un appareil de téléphone à la résidence de la nouvelle matrone au coût de \$30. par année.

Résolu: D'accorder ladite autorisation.

5.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet des réparations à faire au pont de la rue Ste. Catherine au-dessus des voies du Pacifique Canadien.

Résolu: D'autoriser l'exécution des réparations temporaires nécessaires au coût de \$1200, ledit montant devant être pris sur la balance disponible du crédit voté pour réparations au pont.

6.—Soumise une communication du comité de l'exposition pour le bien être des enfants demandant la permission de se servir du Champ de Mars du 8 au 22 octobre prochain.

Résolu: D'informer le réquerant que le Champ de Mars est actuellement occupé par les entrepreneurs qui ont un contrat avec lequel la Ville ne peut intervenir, mais que si au temps mentionné le Champ de Mars est dans une condition telle qu'il peut leur être utile, le Bureau des Commissaires se fera un plaisir de se rendre à leur demande.

7.—Le rapport sur les cas de fièvres typhoides rapportés durant la semaine finissant le 7 septembre, est soumis et déposé aux archives.

8.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant un estimé au montant de \$3,000 du coût des travaux à faire pour rendre les rues Letellier et St. Réal passables.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant de voter la dite somme de \$3,000. pour les fins ci-dessus mentionnées.

9.—Soumis un rapport du Surintendant du Département de l'Eclairage recommandant de permettre à M. Jas. Patterson d'ériger des poteaux en fer pour des fins d'éclairage, en dedans de la bordure du trottoir en face du No. 127 de la rue Mansfield.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que ladite permission soit accordée sujette aux conditions mentionnées dans le projet de contrat annexé audit rapport.

10.—Après considération de certains rapports des chefs de départements, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil:

10. A l'effet d'accorder le contrat pour la construction d'un égout dans l'Ave. Westmount, et Chemin de la Côte des Neiges, quartier Mont Royal, au plus bas soumissionnaire monsieur A. T. A. Chagnon, au prix de sa soumission, soit \$11,389.50.

20. A l'effet d'accorder le contrat pour la construction d'un égout dans la rus St. André, de St. Hubert, via Jarry, à 750 pieds vers le sud, au plus bas soumissionnaire, M. Camille de Kairelle, au prix de sa soumission, soit \$4,434.50.

30. A l'effet de remettre à M. R. A. Webster une somme de \$2,835. représentant une partie du dépôt que ce dernier a fait entre les mains de la Cité en rapport avec son contrat pour la fourniture de charbon bitumineux.

40. A l'effet de voter une somme de \$9,275. pour la construction d'orifices (manholes) au-dessus des égouts, pour projeter la glace et la neige des rues dans les égouts.

50. A l'effet de recommander au Conseil de changer le nom de la rue Georges-Emile, autrefois rue Bernard, dans le quartier Laurier, pour son ancien nom de rue Bernard.

60. A l'effet d'accepter l'offre de MM. U. Chopin et A. Lafond de céder à la Ville gratuitement et sans conditions, les deux parties de la rue Chopin dans le quartier Rosemont, qui sont montrées en couleur rouge sur le plan annexé au rapport de l'Ingénieur en Chef.

70. A l'effet de permettre à M. Modeste Rodrigue d'ériger une marquise en face de sa propriété située sur la rue Ste. Catherine, au coin de la rue St. Christophe, et portant le No. 441.

Ajournement.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

3.—Submitted a letter from Mr. A. E. O'Gilvie "re" proposed extension of Simpson street.

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer for a report and that the latter's attention be called to the fact that the City cannot accept a cession of property on conditions, but for a sale at a nominal price of one dollar, a cession of land can be accepted and that the Chief Engineer's report together with the other documents connected with this matter be referred to the Law Department for their opinion.

4.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, asking for authorization to install a telephone at the residence of the new matron at the rate of \$30 per year.

Resolved: Accordingly.

5.—Submitted a report from the Chief Engineer, aent the repairs to be done to the bridge on St. Catherine street, over the Canadian Pacific Railway tracks.

Resolved: That the necessary temporary repairs be authorized, at a cost of \$1,200, the said amount to be charged against the available balance of the appropriation voted for repairs to said bridge.

6.—Submitted a communication from the Committee of the Child Welfare Exhibition, asking for permission to use the Champ de Mars from the 8th to the 22nd October next.

Resolved: To inform said Committee that the Champ de Mars is now occupied by contractors who are performing works with which the City cannot interfere, but if at the time mentioned the Champ de Mars is in such a condition that the same can be of any use to them, the Board of Commissioners will be pleased to accede to their request.

7.—A return of cases of typhoid fever reported during the week ending on the 7th September, was submitted and filed of record.

8.—Submitted a report from the Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of the works required in order to make Letellier and St. Réal streets passable, the said estimate amounting to \$3,000.

Resolved: To report to Council, recommending that said amount of \$3,000 be voted for such purpose.

9.—Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, recommending that Mr. Jas. Patterson be allowed to erect two iron posts for lighting purposes, inside of the curbstone, opposite No. 127 Mansfield street.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said permission be granted, subject to the conditions mentioned in the draft of agreement annexed to said report.

10.—Certain reports from Heads of departments being considered, it was

Resolved: That reports be made to Council as follows:

10. To award the contract for the laying of a sewer in Westmount Avenue and Côte des Neiges Road, Mount Royal Ward, to the lowest tenderer Mr. A. T. A. Chagnon, at the price of his tender, viz: \$11,389.50;

20. To award the contract for the laying of a sewer in St. André street, from St. Hubert via Jarry street, to 750 feet southwards, to the lowest tenderer, Mr. Camille de Kairelle, at the price of his tender, viz: \$4,434.50;

30. To refund to Mr. R. A. Webster a sum of \$2,835, representing part of a deposit made by him, in connection with his contract for the supply of bituminous coal;

40. To vote a sum of \$9,275 for the construction of manholes over the sewers for the purpose of dumping therein the ice and snow removed from the streets.

50. Recommending that the name of George Emile street, in Laurier Ward, be changed to that of Bernard, as it was formerly called.

60. To accept the offer from Messrs U. Chopin and A. Lafond to cede to the City gratuitously and unconditionally the two parts of Chopin street, in Rosemont ward, tinted red on the plan annexed to the Chief Engineer's report.

70. To allow Mr. Modeste Rodrigue to erect a marquise in front of his property situated on St. Catherine street, corner of St. Christophe street, and bearing No. 441.

Adjourned.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

Compte rendu de l'assemblée du 20 septembre 1912, a. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, MM. Dupuis, Godfrey et Lachapelle.

1.—Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies déclarant qu'il a expérimenté le tracteur automobile fourni par la maison Jennings & Co., et que les essais ont donné satisfaction.

Résolu: D'accepter ledit tracteur.

2.—Sur recommandation du Chef du Département des Incendies, il est

Résolu: D'autoriser la remise à MM. Jennings & Co., d'un dépôt de \$651.70 fait en rapport avec le contrat pour la fourniture d'un tracteur automobile.

3.—Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies recommandant le paiement d'un compte de \$6,517. à MM. Jennings & Co., pour la fourniture d'un tracteur automobile.

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte.

4.—Le Bureau prend en considération le plan soumis par monsieur Godin pour améliorations au parc Notre-Dame de Grâces, et il est

Résolu: D'informer monsieur Godin que ces plans ne rencontrent pas l'approbation des Commissaires, et qu'en conséquence il les lui retourne avec remerciements.

5.—Soumis un rapport de monsieur A. Gariépy, informant le Bureau que certains départements n'ont pas encore soumis leur rapport annuel pour l'année 1911.

Résolu: D'informer les chefs de ces départements que le Bureau constate avec regret que nonobstant le fait que le 20 juin 1912, ils ont reçu instructions de soumettre leur rapport annuel, ce rapport n'a pas encore été soumis au Bureau des Commissaires.

6.—Soumise une offre de la Compagnie Canadienne de Drapeaux, Limitée, de vendre à la Ville un drapeau canadien-français.

Résolu: De référer au Gouverneur de la Cité pour rapport.

7.—Il est

Résolu: De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de faire vendre à l'encaissement les terrains situés au coin des rues Sherbrooke et Montcalm et portant les Nos. 1213-19, 1213-18, 1213-17, 1213-16, 1143-10, 1143-9, 1144-22, 1144-21, 1144-19, 1144-18, 1147-17, 1144-16, 1144-15, et dans les annonces à être publiées à cet effet, de mentionner une mise à prix de \$2.00 le pied pour les terrains situés sur la rue Sherbrooke, et \$1.20 le pied pour les terrains situés sur la rue Montcalm. La House of Browne Ltd., devant être chargée de la vente des dits terrains.

8.—Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions pour la pose d'un tuyau à l'eau dans la rue Notre-Dame, quartier Longue-Pointe. Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées et référées à l'ingénieur en Chef pour rapport,

Glibert & Paye, chèque de dépôt \$1,200.

Geo. Janin,

Le chèque de dépôt ci-dessus mentionné est remis au Trésorier de la Cité.

Ajournement.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 20 septembre 1912, p. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, MM. Lachapelle, Dupuis et Godfrey.

1.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: D'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes: Rue Bourret, 200 pieds de tuyaux de 8 pouces, avec raccordements au coût de \$450.

Rue Watson, 125 pieds de tuyaux de 8 pouces, avec raccordements au coût de \$300.

Report of meeting held on the 20th September 1912, a.m.

His Worship the Mayor, L. A. Lavallée; Messrs Dupuis, Godfrey and Lachapelle.

1.—Submitted a report from the Chief of the Fire Department stating that he has experimented the automobile tractor supplied by Jennings & Co., and that the tests have given satisfaction.

Resolved: That said tractor be accepted.

2.—On a recommendation from the Chief of the Fire Department, it was

Resolved: That Messrs Jennings & Co. be refunded their deposit of \$651.70 made in connection with the contract for the supply of an automobile tractor.

3.—Submitted a report from the Chief of the Fire Department recommending the payment of an account of \$6,517. for the supply of an automobile tractor.

Resolved: That payment of said account be authorized.

4.—The Board considered the plan submitted by Mr. Godin for improvements to Notre Dame de Grâces Park, and it was

Resolved: To inform Mr. Godin that these plans do not meet with the approval at the Commissioners, and that therefore they return the same to him with thanks.

5.—Submitted a report from Mr. A. Gariépy, informing the Board that certain departments have not yet submitted their annual report for the year 1911.

Resolved: To inform the Heads of these departments that the Board regret to see that, notwithstanding the fact that on the 20th June, they received instructions to submit their annual report, they have not yet submitted the same to the Board of Commissioners.

6.—Submitted an offer from La Compagnie Canadienne de Drapeaux Limitée, to sell to the City a french canadian flag.

Resolved: That the same be referred to the City Clerk for a report.

7.—It was

Resolved: That instructions be given to the Purchasing and Sales Agent to have the lots of land situated at the corner of Sherbrooke and Montcalm streets bearing Nos 1213-19, 1213-18, 1213-17, 1213-16, 1143-10, 1143-9, 1144-22, 1144-21, 1144-19, 1144-18, 1144-17, 1144-16, 1144-15, sold by public auction and to mention in the advertisements to be published to that effect, an upset price of \$2 per foot for the lots situated on Sherbrooke street and \$1.20 per foot for lots situated on Montcalm street.

The House of Browne Limited to be entrusted with the sale of said lots.

8.—And it being noon, the Board opened the tenders for the laying of a water main in Notre-Dame street, Longue Pointe ward. The following tenders were opened in the presence of the interested parties and referred to the Chief Engineer for a report.

Glibert & Paye, deposit cheque, \$1,200.

Geo. Janin.

9.—The above cheque was deposited with the City Treasurer.

Adjourned.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 20th September 1912, a.m.

His Worship the Mayor L. A. Lavallée, Messrs Lachapelle, Dupuis and Godfrey.

1.—On a recommendation from the Chief Engineer, it was

Resolved: That the laying of the following water mains be authorized:

Bourret street, 200 feet of 8" pipe with connections at the cost of \$450.

Watson street, 125 feet of 8" pipe with connections at the cost of \$300.

Rue Lepailleur, 175 pieds de tuyaux de 8 pes, au coût de \$450.

Rue Fort, 125 pieds de tuyaux de 8 pes, avec valve, etc., au coût de \$350.

Rue Clovis, (Marie-Anne), 50 pieds de tuyaux de 8 pes, avec valve, etc., au coût de \$200.

Les diverses montants ci-dessus mentionnés devant être pris sur le crédit voté pour la pose des conduites principales.

2.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de MM. J. & W. Duncan Ltd., demandant que la rue Beaufort, de la rue Ontario aux droits de passage de la Compagnie du Pacifique, soit fermée en vue de construire des hangars à bois.

Résolu: D'informer les réquerants que le Bureau ne peut faire droit à leur demande, mais qu'il sera prêt à recommander de leur louer le terrain pour un certain nombre d'années, s'ils font une offre raisonnable.

3.—Le Bureau prend en considération l'extrait des minutes d'une assemblée du Conseil en date du 1er août 1912, à l'effet d'envoyer une délégation au Congrès International d'Hygiène à Washington.

Il est

Résolu: D'informer le Dr Ls Laberge que le Bureau des Commissaires l'autorise à représenter la Ville audit Congrès.

4.—Soumis le sommaire des délibérations qui ont eu lieu aux assemblées tenues par les Commissaires de la Commission des Services Electriques.

Déposé aux archives.

5.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant la résignation de M. G. Wilson, contre-maitre de sections, en charge des rues du quartier ouest, et recommandant que monsieur C. Laurence soit nommé pour remplacer ledit M. Wilson.

Résolu: D'accepter la résignation de M. Wilson et de nommer M. Laurence à ladite position, la présente résolution devant prendre effet le 15 septembre.

6.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de MM. Geo. W. Reed & Co., pour permis de couvrir à leurs frais, d'une couche d'asphalte le pavage en bloc en face de leur propriété.

Résolu: D'informer les réquerants que le Bureau regrette de ne pouvoir faire droit à leur demande.

7.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: D'autoriser la remise des dépôts suivants à MM. E. Bélanger & Cie:

Dépôt de \$350, en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Chomedy, entre les rues St. Luc et Sherbrooke.

Dépôt de \$300, en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Fort, de la rue St. Luc à la rue Sherbrooke.

8.—Il est

Résolu: De référer à l'avocat consultant le rapport du Département en Loi au sujet du droit de passage de M. Ewart sur le parc Monahan pour rapport.

9.—Il est

Résolu: De prier le Département en Loi de faire rapport sur l'opportunité de requérir que dans tous les cas d'acquisition de propriété par la Ville, les titres soient déposés au Bureau du Greffier de la Cité pour y être conservés.

10.—Soumis le tableau de l'assiduité des employés du Bureau du Trésorier de la Cité.

Résolu: De demander au Trésorier de la Cité d'informer le Dr Boucher de la maladie de M. Donehy.

11.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur les accusations portées par M. J. Labelle contre le contre-maitre J. W. Hannah.

Résolu: Vu le rapport du contre-maitre Dansereau que la plainte soit renvoyée.

12.—Après considérations de certains rapports des Chefs de départements, il est

Résolu de faire rapport au Conseil:

10. A l'effet de transmettre au Conseil les rapports des Chefs de départements, sur une question du Conseil au sujet de l'opportunité de mettre des inscriptions sur les voitures de la Ville.

20. A l'effet de voter une somme de \$9,500. pour le département des Incendies, répartie comme suit:

Lepailleur street, 175 feet of 8" pipe at the cost of \$450

Fort street, 125 feet of 8" with valve, etc., at the cost of \$350.

Clovis street, (Marie Anne) 50 feet of 8" pipe at the cost of \$200.

The different above amounts to be charged against the appropriation for the laying of mains.

2.—Submitted a report from the Chief Engineer on a petition from the Messrs J & W. Duncan Ltd., asking that Beaufort street, from Ontario street, to the rights of ways of the Pacific Company be closed with the view of erecting wood sheds.

Resolved: To inform the petitioners that the Board cannot grant their request, but is ready to recommend that the land be rented to them for a certain number of years, if these gentlemen make a reasonable offer.

3.—The Board considered the extract of the minutes of a meeting of Council dated the 1st August 1912, to the effect of sending a delegation to the International Congress of Hygiène at Washington.

It was

Resolved: To inform Dr. Ls. Laberge that the Board of Commissioners authorize him to represent the City at said Congress.

4.—Submitted a summary of the minutes of meetings held by the Commissioners of the Electric Commission.

Filed of record

5.—Submitted a report from the Chief Engineer transmitting the resignation of Mr. G. Wilson, section foreman, in charge of streets of the West ward, and recommending that Mr. C. Lawrence be appointed to replace the said Mr. Wilson.

Resolved: That Mr. Wilson's resignation be accepted and to appoint Mr. Lawrence to the said position, the the present resolution to take effect on the 15th September.

6.—Submitted a report from the Chief Engineer on a request from Messrs Geo. W. Reed & Co., for permission to cover at their own costs with a coat of asphalt the block pavement fronting their property

Resolved: To inform the petitioners that the Board regret to be unable to comply with their request.

7.—On a recommendation from the Chief Engineer, it was

Resolved: To refund Messrs E. Bélanger & Coy, of their following deposits:

Deposit of \$350 in connection with the laying of a sewer in Chomedy street, between St. Luke and Sherbrooke streets.

Deposit of \$300 in connection with the construction of a sewer in Front street, from St. Luke to Sherbrooke street;

8.—It was

Resolved: To refer to the consulting Attorney the report of the Law Department anent the right of way of Mr. Ewart on Monahan Park, for a report.

9.—It was

Resolved: To request the Law Department to report on the advisability of requiring that in all cases of acquisition of property by the City, the titles be filed in the City Clerk's office, to be kept of record therein.

10.—Submitted a report from the City Treasurer on the attendance of the employees of his department.

Resolved: That the City Treasurer be requested to inform Dr. Boucher of Mr. Donehy's illness.

11.—Submitted a report from the Chief Engineer, anent the charges laid by Mr. J. Labelle, against foreman J. W. Hannah.

Resolved: In view of the report of foreman Dansereau, the complaint be dismissed.

12.—After consideration of reports from Heads of departments.

It was

Resolved: That reports be made to Council as follows:

10. Transmitting to Council the reports from the Heads of departments on a question put in Council on the advisability of affixing inscriptions on the City's vehicles.

20. To vote the sum of \$9,500 to the Fire Department, to be apportioned as follows:

- Atelier et réparations des appareils, \$5,000.  
 Réparations aux postes, 3,500.  
 Dépenses imprévues et fournitures générales 1,000.
30. A l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$1310. votée pour la construction d'un trottoir en ciment sur les deux côtés de la rue de la Valtrie, et d'appliquer la dite somme au paiement du coût de la construction à la journée d'un trottoir en ciment sur le côté est de la rue de Boucherville, à partir du fleuve jusqu'à la rue de la Valtrie.
40. A l'effet de permettre à MM. Faivre et Matte de placer un téléphone sur un poteau de la compagnie du Téléphone Bell, sur le côté ouest de la rue St. Hubert, pourvu que les requérants obtiennent la permission de ladite compagnie.
50. A l'effet d'approuver les plans pour la conversion d'un hangar situé sur l'Ave. Greene en un entrepôt pour l'emmagasinage de meubles. (Demande de M. Salomon).
60. A l'effet de voter une somme de \$169. pour payer le loyer de la bâtieuse occupée comme station de feu dans le quartier Notre-Dame de Grâces.
70. A l'effet de payer un compte de \$30. au Juge S. P. Leet, pour service comme recorder suppléant.
80. A l'effet de permettre à M. J. Brien de recevoir, emmagasiner et vendre des automobiles sur le lot No. du Cad. 8, subd. 262, quartier St. Denis.
90. A l'effet de permettre à M. O. Caron d'ériger une boutique de forge, fondation en pierre, murs extérieurs en brique, plancher en bois, et toiture en gravais, sur le lot No. 654 subd. 7, quartier St. Denis.
100. A l'effet de permettre à M. E. Benoit d'occuper le lot No. du Cad. 7, subd. 27, quartier St. Denis, pour recevoir, emmagasiner et vendre du foin et du grain.
110. A l'effet de permettre à M. E. Bayer d'installer un moteur électrique de 30 c. v. sur la propriété No. 1370 rue Chapleau, No. du Cad. 163, subd. 7, quartier de Lorimier, pour y établir une manufacture de portes et de chassis.
120. A l'effet de permettre à M. Thos. Bertrand de recevoir, emmagasiner et vendre de l'huile à peinture et de la térébentine sur le lot No. du Cad. 11, subd. 1066-4, quartier Laurier, No. 2744 rue Clark.
130. A l'effet de permettre à MM. Symays & Rivet, d'installer un moteur électrique de 5 c. v. sur la propriété No. 115 rue Villeneuve, No. du Cad. 137, quartier Laurier.
140. A l'effet de permettre à M. M. Klein de recevoir, emmagasiner et vendre du charbon sur le lot No. du Cad. 307 rue St. Dominique, dans le quartier St. Jean Baptiste.
150. A l'effet de permettre à la Boston Blacking Co., d'occuper le lot No. du Cad. 1891, quartier Ste. Anne, No. 152 rue McGill, pour l'installation d'une chaudière à vapeur.
160. A l'effet de permettre à la Compagnie du Grand-Trone d'ériger un système de chaudière à vapeur, pour fins d'éclairage, et un compresseur de 160 c. v. sur la propriété No. du Cad. 1710 subd. 1-34, quartier St. Henri.
170. A l'effet de faire vendre à l'encaissement deux chevaux du département de l'Incinération qui sont impropre au service.
180. A l'effet de remettre à MM. Bellhouse & Dillon deux montants de garantie de \$38.29 et \$218.73 respectivement, en rapport avec le contrat pour la construction de trottoirs.
190. A l'effet de permettre à M. J. Beaulieu, de construire une écurie sur le lot du Cad. 285 rue Lagauchetièrre, quartier St. Jacques.
200. A l'effet de permettre à la Compagnie d'Immeubles Allard de recevoir et d'emmagasiner de la gazoline pour l'usage de ses voitures personnelles sur le lot No. du Cad. 1 en arrière du No. 105 rue Garnier, quartier Duvernay.
210. A l'effet de permettre à M. Jos. Cantin de recevoir, emmagasiner et vendre du foin et du bois sur le lot No. du Cad. 3912 No. 121 Blvd. Monk, dans le quartier Emard.
220. A l'effet de voter une somme de \$130,238. pour la construction d'égouts dans les rues mentionnées à l'état annexé au rapport de l'Ingénieur en Chef, suivant les requêtes des propriétaires intéressés, ladite somme étant payable \$107,760. par les propriétaires et \$22,478. par la Cité.
230. A l'effet de voter les montants ci-après mentionnés pour le premier nivellement et macadamisage des rues ci-dessous, savoir:
- Ave Madison, de C. P. R. à Terrebonne, \$16,547.75.
  - Grand Boulevard, de C. P. R. à Terrebonne, \$16,356.25.
  - Old Orchard, du Chemin de Lachine à Sherbrooke \$9,962.20.
- Shop and repairs to apparatus, \$5,000.  
 Repairs to stations, \$3,500.  
 Unforeseen expenses and general supplies, \$1,000.
- 3.—To vary the sum of \$1,310, voted for the laying of a cement sidewalk on both sides of de la Valtrie street, and to apply the said sum to the payment of the cost of the construction of a cement sidewalk by day labor, on the east side of de Boucherville street, from the river to de la Valtrie street.
40. To allow Messrs Faivre & Matte to place a telephone on a pole belonging to The Bell Telephone Coy., on the west side of St. Hubert street, provided the petitioners be allowed to do so by the said Company.
50. To approve of the plans for the conversion of a sned situated on Greene Ave into a warehouse for the storage of furniture (Mr. Salomon's application).
60. To vote the sum of \$169 to pay the rent of the property used as a fire station in Notre Dame de Grâces ward.
70. To pay an account of \$30 to judge S. P. Leet for his services as acting Recorder.
80. To allow Mr. J. Brien, to receive, store and sell automobiles on cad. lot No. 8, subd. 262 St. Denis ward
- 9.—To allow Mr. O. Caron to erect a forge, with stone foundations, exterior brick walls, wooden floor, and gravel roofing, on cad. lot No. 654, subd. 7 St. Denis ward.
100. To allow Mr. E. Benoit to occupy cad. lot No. 7 subd. 27, St. Denis ward, for the purpose of receiving, storing and selling hay and grain .
110. To allow Mr. E Boyer, to install 30 h. p. electric motor on the property No. 1370 Chapleau street, cad. lot No. 163, subd. 7 de Lorimier ward, and to establish thereon a sash and door factory.
120. To allow Mr. Thos. Bertrand to receive, store and sell paint, oil and turpentine on Cad. lot No. 11.
130. To allow Messsr Symays & Rivet, to instal a 5 h. p. electric motor on the property No. 115 Villeneuve street, Cad. lot No. 137, Laurier ward.
140. To allow Mr. M Klein to receive, store and sell coal on cad. lot No. 307 St. Dominique street, in St. Jean Baptiste ward.
150. To allow the Boston Blacking Coy to install a steam boiler on cad. lot No. 1891, St. Denis ward, No. 152 McGill street,
160. To allow The Grand Trunk Coy, to erect a steam boiler system, for lighting purposes, and a 160 h. p. compressor on the property cad. lot 1710, subd. 1-34, St. Henry ward.
170. To sell by auction two horses of the Incineration department that are unfit for service
180. To refund Bellhouse & Dillon, two guarantee deposits of \$38.29 and \$218.75 respectively, in connection with their contract for the construction of sidewalks.
190. To allow Mr. J. Beaulieu to erect a stable on Cad. lot No. 285 Lagauchetièrre street St. James ward.
200. To allow the Compagnie d'Immeubles Allard, to receive, and store gasoline for the use of their own vehicles on Cad. lot No. 1, in rear of No. 105 Garnier street, Duvernay ward.
210. To allow Mr. Jos. Cantin, to receive, store and sell hay and wood on Cad. lot No. 3912 No. 121 Monk Blvd, in Emard ward.
220. To vote a sum of \$130,238 for the construction of sewers in the streets mentioned in the statement annexed to the Chief Engineer's report, as requested by the interested proprietors, the said sum being payable \$107,760 by the proprietors and \$22,478, by the City.
230. To vote the after-mentioned amounts for the preliminary levelling and macadamizing of the following treets, to wit:
- Madison Ave, from C. P. R. to Terrebonne, \$16,547.75.
  - Grand Boulevard, from C. P. R. to Terrebonne, \$16,356.25
  - Old. Orchard, from Lachine Road to Sherbrooke, \$9,962.20.

Ave. Marcil et Oxford, de C. P. R. à Notre-Dame de Grâces \$11,261.75.

24o A l'effet d'informer le Conseil, en réponse à une question, que le Bureau des Commissaires ne croit pas opportun de faire effacer la ligne homologuée de la rue de Fleurimont, quartier St-Denis.

25o. A l'effet de voter une somme de \$600. pour la pose d'une conduite principale dans l'Av. de Lorimier, quartier Papineau, pour connection au coin des rues Larivière et Evéretta.

26o. A l'effet de remettre à MM. Hénault et Heffernan, deux montants de garantie de \$2,768.50, et \$1,106.63 respectivement, en rapport avec le contrat pour la construction d'égoûts dans les rues Masson, et Harvard.

Ajournement,

L. N. SENECA,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 21 septembre 1912, a. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, MM. Lachapelle, et Godfrey.

1.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant les résultats des examens subis pour certaines positions dans le département des Travaux Publics.

Résolu: Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, que mademoiselle Irène Maurice soit nommée sténographe-clavigraphiste dans le bureau de l'Ingénieur en charge des pavages et trottoirs et que mademoiselle B. Mayrand soit nommée sténographe clavigraphiste dans le bureau de l'Inspecteur des Edifices, au salaire de \$550 par année.

2.—Soumise une offre de MM. Biron et Savignac de vendre à la Ville partie d'un lot ayant front sur la rue Rachel, entre les rues Parthenais et Fullum.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour préparation d'un plan dudit terrain.

3.—Après considération de certains rapports des Chefs de départements, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil.

4o. A l'effet d'accepter l'offre de la Colonial Real Estate de vendre à la Cité pour les fins de l'établissement d'une cour pour le département des chemins, une lisière de terrain de 100 pieds par 189, à raison de \$1. le pied.

2o. A l'effet de permettre au Séminaire St. Sulpice de construire sur le Chemin de la Côte des Neiges une série de bâtiments comprenant 24 logis.

3o. A l'effet de transmettre au Conseil un rapport de l'Ingénieur en Chef en réponse à certaines questions du Conseil, au sujet de la comparaison entre les pavages en bitulithic et en asphalté.

4o. A l'effet d'accepter l'offre de monsieur Cantin, de quitter le logis qu'il occupe No. 758 rue St. André sur paiement d'une indemnité de \$50., et de résilier le bail dudit monsieur Cantin.

5o. A l'effet de transmettre au Conseil les soumissions reçues pour la pose d'un tuyau de 16 pouces dans la rue Notre-Dame, quartier Longue-Pointe et de recommander que la Ville fasse elle-même les travaux au prix de sa soumission, qui est la plus basse, soit \$1.90 le pied linéaire et \$25. pour la pose de chaque borne-fontaine.

6o. A l'effet de procéder à l'expropriation de cette partie de l'Av. Esplanade, à partir de la rue Mont-Royal, comprenant les lots Nos. 471-1, 478-3 conformément à la loi, et de recommander que son Honneur le Maire nomme deux estimateurs pour établir la valeur des terrains cédés à la Cité en rapport avec la dite expropriation.

Les minutes jusqu'à date sont lues et confirmées.

Ajournement.

L. N. SENECA,  
Secrétaire.

\* \* \*

Marcil Ave and Oxford, from C. P. R. to Notre Dame de Grâces, \$11,261.75.

24o. Informing Council, in answer to a question, that the Board of Commissioners do not deem it advisable to erase the homologated line of de Fleurimont street, St. Denis ward.

25o To vote a sum of \$600 for the laying of a main in de Lorimier avenue, Papineau ward, to connect with the main, at the corner of Larivière and Everetta streets.

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 21st September 1912, a.m.

Present His Worship Mayor L. A. Lavallée in the chair, Messrs Lachapelle and Godfrey.

1.—Submitted a report from the Chief Engineer transmitting the result of examinations passed for certain positions in the Public Works department.

On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: That Miss Irène Maurice be appointed stenographer and typewriter in the office of the Engineer in charge of pavings and sidewalks, at a salary of \$550 per annum, and that Miss B. Mayrand be appointed stenographer and typewriter in the Building Inspector's office, at a salary of \$550 per annum.

2.—Submitted a letter from Messrs Biron & Savignac, offering to sell to the City part of a lot fronting on Rachel street, between Parthenais and Fullum streets.

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer for a plan of said piece of land.

3.—After having considered certain reports from the Heads of departments, it was

Resolved: That reports be made to Council as follows:

1o To accept the offer made by the Colonial Real Estate, to sell to the City for the establishment of a yard for the Road department, a strip of land 100 feet by 189, at the rate of \$1.00 per foot.

2o. To allow the Seminary of St. Sulpice to erect on Côte des Neiges Road a block of buildings containing 24 lodgings.

3o. Transmitting to Council a report from the Chief Engineer as a reply to certain question put by Council, anent the comparison between bitulithic and asphalt pavements.

4o. To accept Mr. Cantin's offer to quit the lodging he occupies No 750 St. André street, on payment of an indemnity of \$50 and to cancel Mr. Cantin's lease.

5o. Transmitting to Council the tenders received for the laying of a 16 inches pipe in Notre-Dame street, Longue Pointe ward, and recommending that the City perform such work at the price of its tender, which is the lowest, to wit \$1.90 per lineal foot and \$25 for the installation of each hydrant.

6o. To proceed with the expropriation of that part of Esplanade avenue, from Mount Royal avenue, including lots Nos. 471-1, 478-3, according to law and to recommend that His Worship the Mayor appoint two assessors in order to fix the value of the lands ceded to the City in connection with said expropriation.

The minutes up to date were read and confirmed.

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 23 septembre 1912, a. m.

M. E. P. Lachapelle, président, MM. Ainey, Dupuis et Godfrey.

1.—Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage transmettant un rapport du Dr Boucher, au sujet de la maladie de mademoiselle L. Vébert, employée du département de l'Eclairage, et déclarant que mademoiselle Vébert est sérieusement malade et aurait besoin pour se rétablir d'un congé de deux à trois mois.

Résolu: D payer le salaire de mademoiselle Vébert pendant sa maladie, et d'accorder le congé recommandé.

2.—Soumise une offre de M. E. L. Geoffrion pour un terrain pour la bibliothèque civique.

Résolu: De transmettre ladite offre au Comité Spécial de la bibliothèque.

3.—Soumise une requête des citoyens de la rue de Belchasse, entre les rues Henri-Julien et St. Laurent, au sujet de la pose d'une voie double par la Compagnie des Tramways.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef et au Greffier de la Cité pour savoir si la Compagnie a jamais obtenu de permis pour construire cette voie double.

4.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la quantité d'asphalte actuellement en entrepôt dans les cours de la Cité, déclarant qu'il faudrait au moins 500 à 600 tonnes d'asphalte pour commencer les travaux le printemps prochain.

Résolu: D'autoriser l'Ingénieur en Chef à publier les annonces pour les soumissions.

5.—Soumise une demande de l'Échevin Macdonald pour la macadamisation et la construction d'un trottoir en bois sur l'Av. Ponsard.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

6.—Soumis un article du "Star" au sujet de la paroisse St. Laurent.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Cité à quelque chose à faire ou si elle peut faire quelque chose.

7.—Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes, au sujet de la démolition des constructions, ainsi que de la vente des résidus de terrain récemment acquis pour l'expropriation de certaines rues.

Résolu: De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de faire vendre à l'encheré la propriété Gélinas située au tunnel du Boulevard St-Laurent, et ce, pour les matériaux seulement, ainsi que les résidus de terrains de l'expropriation de la rue St. Louis, avec mise à prix.

8.—Soumis un rapport du Département en Loi sur la demande de la Canadian Northern Montreal Tunnel & Terminal Company, de réduire la hauteur du tunnel de la rue Ste-Catherine à la rue Cathcart, déclarant que la Ville peut accorder cette demande, pourvu qu'un règlement soit passé à cet effet.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant qu'un règlement soit passé, sujet aux conditions mentionnées audit rapport.

Ajournement.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

### CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 23 septembre 1912

Son Honneur le Maire M. L. A. Lavallée, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garneau, Monahan, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelec,

Report of meeting held on the 23rd September 1912, a.m.

Present: Mr. E. P. Lachapelle in the Chair, and Messrs Ainey, Dupuis and Godfrey.

1—Submitted a report from the Superintendent of the Light department, transmitting a report from Dr. Boucher, anent the illness of Miss L. Vébert, employee of the Light department, and stating that Miss Vébert is seriously ill and would require two or three months leave of absence, in order to recover.

Resolved: That the salary of Miss Vébert be paid during her illness and that she be granted the leave of absence recommended.

2—Submitted an offer from Mr. L. E. Geoffrion to sell a piece of land for the civic library.

Resolved: That said offer be transmitted to the Special Committee "re" library.

3—Submitted a petition from citizens residing on Bellechasse street, between Henri Julien and St. Lawrence streets, anent the laying of a double track by the Tramways Company.

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer and to the City Clerk in order to know if the Company has ever obtained permission to lay such double track.

4—Submitted a report from the Chief Engineer, anent the quantity of asphalt now stored in the City's yards stating that 500 to 600 tons would be required to begin the works next spring.

Resolved: That the Chief Engineer be authorized to call for tenders.

5—Submitted a letter from Ald. Macdonald, asking that macadam be laid and a wooden sidewalk be constructed on Ponsard avenue.

Resolved: That said matter be referred to the Chief Engineer for a report.

6—Submitted an article published in the "Star", anent the parish of St. Laurent.

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to know whether the City has anything to do or can do something in this connection.

7—Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent, anent the demolition of buildings and the sale of residues of land recently acquired for the expropriation of certain streets.

Resolved: That instructions be given to the Purchasing and Sales Agent to have the Gélinas property situated at the St. Lawrence street tunnel sold by auction for the materials only, as well as the residues of land expropriated for the widening of St. Louis lane, and to fix an upset price.

8—Submitted a report from the Law Department on the application from the Canadian Northern Montreal Tunnel and Terminal Company, to reduce the height of the tunnel from St. Catherine to Catheart street, stating that the City can grant said application, provided a by-law be passed to that effect.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a by-law be passed subject to the conditions mentioned in said report.

Adjourned.

L.-N. SENÉCAL,  
Secretary.

### CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 23rd September 1912

His Worship the Mayor, Mr. L. A. Lavallée in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garneau, Monahan, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelec, Macdonald,

Macdonald, Ménard, Judge et MM. les Commissaires Ainey, Dupuis, Godfrey et Lachapelle.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

#### REQUETES, ETC.

1.—De MM. H. Martel et T. A. Mongeau, pour ouvrir des cours à bois; North Eastern Lunch Co., pour installer une chaudière à vapeur et M. Wm. Skelly, pour emmagasiner et vendre de la gazoline.

2.—Des marguilliers de l'église St. Andrews se plaignant de la construction d'un certain égout.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

3.—De l'ex-recorder F.-X. Dupuis et de M. E. A. Grisé, ex-greffier de la Ville de Sainte Cunégonde au sujet de la durée de service de l'ex-Recorder Dupuis.

4.—De "La Compagnie des terrains Suburbains de Montréal" retirant son offre de céder certains terrains à la Cité de Montréal.

Déposée sur le bureau.

5.—Du Département en Loi "re" effacement de la ligne de la rue Sainte Marguerite.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que copie de ladite communication soit transmise à l'Ingénieur de la Cité et déposée aux archives.

6.—Rapport de la délégation à la Convention de l'Union des Municipalités Canadiennes.

7.—Rapport de la délégation à la Convention de la ligue des Municipalités Américaines.

Déposés aux archives.

#### RAPPORTS:

8.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$130,238 pour la constructions d'égouts.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$76,877.48 pour la construction de trottoirs permanents dans différentes rues.

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$54,128.25 pour le nivelage et macadamisage de certaines rues.

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$9,275 pour la construction d'orifices pour servir à l'enlèvement de la neige.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$230.50 pour l'exécution de certains travaux dans le département du Greffier de la Cité.

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer un compte de \$30. à M. le Juge S. P. Leet.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de remettre le dépôt de \$1728.95 à M. Dineen.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de remettre certains dépôts à MM. Hénault et Heffernan.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de prendre certaines poursuites "re" internement d'aliénés.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de signer deux contrats avec la Cie du Téléphone Bell.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (M. l'éch. Martin dissident quant aux item 11 et 12).

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Boston Blacking Co., d'installer une chaudière à vapeur.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de rembourser les dépôts de garantie à MM. Bellhouse, Dillon & Co.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de vendre une lisière de terrain dans la rue Draper.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de vendre deux chevaux à l'enca.

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de rembourser une partie de dépôt à M. R. A. Webster.

23.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accorder à la Canadian Northern Montreal Tunnel and Terminal Ry Co., certains priviléges en rapport avec la construction du tunnel de la rue Sainte-Catherine à la rue Cathcart.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Ménard, Judge, and Messrs Ainey, Dupuis, Godfrey and Lachapelle, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

#### PETITIONS, ETC.

1.—From Messrs H. Martel and T. A. Mongeau to open wood-yards; North-eastern Lunch Co. to erect a steam boiler and Mr. Wm. Skelly to store and sell gasoline.

2.—From Churchwardens of St Andrews Church, complaining of the construction of certain sewer.

Referred to the Board of Commissioners.

3.—From Ex-recorder F. X. Dupuis and Mr. E. A. Grisé, ex-City Clerk of St. Cunégonde, anent the length of services of ex-Recorder Dupuis.

4.—From "La Compagnie des Terrains Suburbains de Montréal", withdrawing its offer to cede certain land to the City.

Laid on the table.

5.—From Law Department, anent erasure of the line of Ste. Marguerite St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That copy of said communication be transmitted to the City Surveyor and that the same be filed of record

6.—Report of delegation to convention of Union of Canadian Municipalities.

7.—Report of delegation to convention of League of American Municipalities.

Filed of record.

#### REPORTS.

8.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$130,238 for the construction of sewers.

9.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$76,877.48 for the construction of permanent sidewalks in different streets

10.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$54,128.25 to grade and macadamize certain streets.

11.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$9,275 for the construction of manholes "re" snow removal.

12.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$230.50 for certain extra work in the City Clerk's Department.

13.—From Board of Commissioners to pay an account of \$30 to Judge S. P. Leet.

14.—From Board of Commissioners, to remit deposit of \$1,728.95 to Mr. M. Dineen.

15.—From Board of Commissioners, to refund certain deposits to Messrs Henault & Heffernan.

16.—From Board of Commissioners, to take legal proceedings "re" care of insane.

17.—From Board of Commissioners, to sign two contracts with the Belle Telephone Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Martin dissenting as to items Nos. 11 and 12.)

18.—From Board of Commissioners, to allow the Boston Blacking Co., to erect a steam boiler.

19.—From Board of Commissioners, to refund guarantees to Messrs Bellhouse Dillon Co.

20.—From Board of Commissioners, to sell certain piece of land on Draper St.

21.—From Board of Commissioners, to sell two horses by auction.

22.—From Board of Commissioners, to remit part of deposit to Mr. R. A. Webster.

23.—From Board of Commissioners, to grant to the Canadian Northern Montreal Tunnel and Terminal Ry Co. certain privileges in connection with the construction of the tunnel, from St. Catherine to Cathcart Sts.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.  
 24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accorder un contrat pour la construction d'un égout dans l'avenue Westmount et le Chemin de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accorder un contrat pour la construction d'un égout dans la rue St. André.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter une partie de terrain de la Colonial Real Estate Co.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L. A. LAPOINTE.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$9,500 au Département des Incendies.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin LARIVIÈRE.

28.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter certains terrains de M. H. Gagné.

M. l'échevin L. A. LAPOINTE propose, appuyé par M. l'échevin WARD.

Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Letourneau, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Ménard, Judge.—20.

Contre: Tétreau, Mayrand, Larivière, Martin, Séguin.—5

Ainsi elle est adoptée et il est

Résolu: En conséquence.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$3,000 pour réparer le chemin dans le quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MENARD il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$600. pour la pose de tuyaux à l'eau dans l'avenue de Lorimier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$169 pour payer le loyer d'un poste de pompiers dans le quartier Notre-Dame de Graces.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une indemnité de \$50. à M. M. Cantin.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin POISSANT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virément de la somme de \$1,310. "re" trottoirs dans la rue de Boucherville.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin GARCEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de répondre à une question "re" inscription sur les voitures dont se servent certains chefs de service.

Sur proposition de M. l'échevin MARTIN, appuyée par M. l'échevin POISSANT, il est

Résolu: Que le dit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires et qu'on informe ledit Bureau que le Conseil désire que toutes les voitures des différents services municipaux portent une inscription indiquant en lettres visibles que lesdites voitures appartiennent à la Cité de Montréal ainsi que le nom du département sous le contrôle duquel sont ces voitures; que le Conseil désire aussi que des registres soient tenus démontrant quand les différentes voitures de la Ville sortent, quels sont les officiers qui se sont

Resolved: That said reports be received and adopted.

24—From Board of Commissioners, to award contract for the construction of a sewer in Westmount Ave and Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

25—From Board of Commissioners, to award contract for the construction of a sewer in St. André St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

26—From Board of Commissioners, to purchase a piece of land from the Colonial Real Estate Co.

Consideration deferred, at the request of Ald. L. A. Lapointe.

27—From Board of Commissioners, to vote \$9,500 for the Fire Department.

Consideration deferred, at the request of Ald. Larivière

28—From Board of Commissioners, to purchase certain land from Mr H. Gagné.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. WARD, That said report be received and adopted.

Said motion being put, the Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Létourneau, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Macdonald, Ménard, Judge.—20

Nay: Tétreau, Mayrand, Larivière, Martin, Séguin.—5

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

29—From Board of Commissioners, to vote \$3,000 to repair roadway in Bordeaux ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

30—From Board of Commissioners, to vote \$600 to lay water pipes in de Lorimier Ave.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31—From Board of Commissioners, to vote \$169 to pay rent of fire station, Notre-Dame de Graces ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32—From Board of Commissioners, to vote an indemnity of \$50 to Mr. M. Cantin.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. POISSANT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$1,310 "re" sidewalk in de Boucherville St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GARCEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34—From Board of Commissioners, replying to a question "re" inscription on vehicles used by certain heads of departments.

On motion of Ald. MARTIN, seconded by Ald. POISSANT, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners and that said Board be informed that it is the desire of the Council that all the vehicles of the different civic departments bear an inscription indicating in conspicuous letters, that such vehicles belong to the City of Montreal, together with the name of the department under whose control they are, and that it is also the desire of the Council that records be kept showing when the different vehicles of the City are out,

sevis de ces voitures, dans quel but elles ont servi, et pendant combien de temps.

35.—Du Bureau des Commissaires, transmettant l'opinion du Département en Lé "re" tramways dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin EMARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—Du Bureau des Commissaires, pour répondre à une résolution du Conseil "re" effacement de la ligne, rue de Fleurimont.

37.—Du Bureau des Commissaires, pour répondre à une question de M. l'échevin Blumenthal "re" appareils de sauvetage à l'Hotel de Ville.

38.—Du Bureau des Commissaires, pour répondre à une question "re" améliorations à l'Île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que copie en soit transmise aux échevins intéressés.

39.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de recommander que la question "re" dommages causés par les employés soit référée à la Commission de Législation.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que le dit rapport soit adopté et que copie en soit transmise à M. l'échevin BLUMENTHAL.

40.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de recommander que le "Club Plessis" soit constitué en corporation.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter la cession de la rue Chopin.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin DRUMMOND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

42.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. M. Rodrigue d'ériger une marquise.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin GIROUX.

43.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Joseph Cantin de vendre du fourrage.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin EMARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

44.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Compagnie d'Immeubles Allard" d'emmageriner de la gazoline.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

45.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Jos. Beaulieu d'ériger une écurie.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Giroux.

46.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J. Brien, d'ériger un garage.

47.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. O. Caron d'ériger une forge.

48.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. E. Benoit de vendre du fourrage.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Tétreau.

49.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. E. Boyer d'installer un moteur électrique.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

50.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. T. Bertrand d'emmageriner de l'huile.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

51.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. H. Salomon de faire des changements à un hangar dans l'avenue Greene.

who are the officers who have used such vehicles and for what purpose and how long the same have been used.

35.—From Board of Commissioners, transmitting opinion of Law Department "re" tramways in Longue Pointe ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

36.—From Board of Commissioners, replying to a resolution of Council "re" erasing of line of de Fleurimont street.

37.—From Board of Commissioners, replying to a question put by the Ald. Blumenthal, "re" fire escapes, City Hall,

38.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" improvements, St. Helen's Island

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and that copies thereof be transmitted to the Aldermen interested.

39.—From Board of Commissioners, recommending that question "re" damage caused by employees be referred to the Legislation Committee.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted and that copy thereof be transmitted to Ald. Blumenthal.

40.—From Board of Commissioners, recommending that the "Club Plessis" be incorporated.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Board of Commissioners, to accept the cession of Chopin St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DRUMOND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

42.—From Board of Commissioners, to allow Mr. M. Rodrigue to erect a marquise.

Consideration deferred, at the request of Ald. Giroux.

43.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Joseph Cantin to sell fodder.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

44.—From Board of Commissioners, to allow the "Compagnie d'Immeuble Allard" to store gasoline.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

45.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Joseph Beaulieu to erect a stable.

Consideration deferred, at the request of Ald. Giroux

46.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. Brien to erect a garage.

47.—From Board of Commissioners, to allow Mr. O. Caron to erect a forge

48.—From Board of Commissioners, to allow Mr. E. Benoit to sell fodder.

Consideration deferred, at the request of Ald. Tétreau

49.—From Board of Commissioners, to allow Mr. F. Boyer, to erect an electric motor.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

50.—From Board of Commissioners, to allow Mr. T. Bertrand to store oil.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

51.—From Board of Commissioners, to allow Mr. H. Solomon to alter a shed on Greene Ave.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

52.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. M. Klein de vendre du charbon.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. Vandelac, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

53.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Simays & Rivet d'installer un moteur électrique

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

54.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser MM. Faire & Matte à placer un appareil téléphonique dans la rue St. Hubert.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

55.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Cie du Chemin de Fer du Grand Tronc d'ériger un système de chaudière à vapeur.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

56.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de résilier certains baux de logis, rue St. André.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin POISSANT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

57.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de poser un tuyau à l'eau dans le quartier Longue Pointe.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

58.—Du Bureau des Commissaires, transmettant un rapport de l'Ingénieur en Chef sur la qualité des pavages bitumiques et asphaltiques.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Lapointe.

59.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de procéder à l'expropriation de l'avenue Esplanade.

Sur proposition de M. l'échevin MORIN, appuyé par M. l'échevin VANDELFAK, il est

Résolu: Que ledit rapport soit de nouveau renvoyé au Bureau des Commissaires pour plus amples délibération.

60.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de changer le nom de la rue Georges Emile.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

61.—Du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre au Séminaire de Saint-Sulpice de construire une maison à plain pieds sur le Chemin de la Côte des Neiges.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Ward.

62.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de la construction d'un boulevard sur les berges de l'Aqueduc.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin La rivière.

## INTERPELLATIONS

Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil par

(a) M. l'éch. Bastien, "re" 42ième Avenue.

(b) M. l'éch. Martin, "re" certain pavage sur la rue Ste-Catherine.

(c) M. l'éch. Blumenthal, "re" Séances du soir de la Cour du Recorder.

63.—M. l'éch. Emard pose une question à M. l'éch. L. A. LAPOINTE, président de la Commission de Législation, et fait remarquer que la Législature Provinciale est convoquée

pour l'expédition des affaires au commencement de novembre et il désire savoir quelles sont les dispositions prises au sujet des amendements à la Charte.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

52.—From Board of Commissioners, to allow Mr. M. Klein to sell coal.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

53.—From Board of Commissioners, to allow Messrs Simays & Rivet to erect an electric motor.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

54.—From Board of Commissioners, to authorize Messrs Faire & Matte to place a telephone box on St. Hubert St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

55.—From Board of Commissioners, to allow the Grand Trunk Ry Co., to erect a steam boiler plant on St. James street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

56.—From Board of Commissioners, to annul certain leases of dwellings, St. André St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. POISSANT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

57.—From Board of Commissioners, to lay a water main in Longue-Pointe ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

58.—From Board of Commissioners, transmitting report of Chief Engineer "re" merits of bitulithic and asphaltic pavements.

Consideration deferred, at the request of Ald. L. A. Lapointe.

59.—From Board of Commissioners, to proceed with the expropriation of Esplanade Ave.

On motion of Ald. MORIN, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners for further consideration.

60.—From Board of Commissioners, to change the name of Georges-Emile street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

61.—From Board of Commissioners, to allow the Séminaire de Saint-Sulpice, to construct flats on Côte des Neiges Road.

Consideration deferred, at the request of Ald. Ward.

62.—From Board of Commissioners, concerning the establishment of a boulevard on the bank of the Aqueduct.

## QUESTIONS.

Certain questions were put to the Board of Commissioners, with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by

(a) Ald. Bastien, "re" 42nd Avenue

(b) Ald. Martin, "re" certain pavement on St. Catherine St.

(c) Ald. Blumenthal, "re" night sitting of Recorder Court.

63.—Ald. Emard put a question to Ald. L. A. Lapointe, chairman of the Legislation Committee, pointing out that the Provincial Legislature was to be convened for the despatch of business at the beginning of November and wished to ascertain what provision was being made concerning the proposed amendments to the Charter.

M. le président de la Commission de Législation répond, qu'il a convoqué une assemblée de sa Commission pour le 26 du courant, à 8 heures, et que le 1er item de l'ordre du jour, est la question du coût des pavages. Il prie instamment les Membres de la Commission et tous les membres intéressés du Conseil d'y assister.

64.—M. l'éch. L. A. Lapointe demande au Bureau des Commissaires s'il a l'intention de faire voter des crédits relativement à la législation nécessaire pour assurer l'autonomie de Montréal.

M. le docteur E. P. Lachapelle, Commissaire déclare que le Bureau répondra à cette question à la prochaine assemblée du Conseil.

65.—M. l'éch. Martin demande au Bureau des Commissaires s'il est vrai qu'on a dévié du plan primitif des améliorations du Champ de Mars.

M. le docteur E. P. Lachapelle déclare que le Bureau des Commissaires répondra à cette question à la prochaine assemblée du Conseil.

#### MOTIONS.

66.—Sur proposition de M. l'éch. VANDELAC, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié d'étudier s'il ne serait pas opportun d'effacer la ligne homologuée de l'avenue Esplanade, entre l'avenue Duluth et l'avenue Mont-Royal, et de faire rapport au Conseil sous le plus court délai possible.

67.—Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TETREAU, il est

Résolu: D'accorder un congé de trois mois à M. l'éch. Deguire.

68.—M. l'éch. TETREAU, appuyé par M. l'éch. MACDONALD,

Propose: Vu que depuis la mort de Monsieur L. J. Ethier, notre Bureau Légal est resté sans procureur et avocat en chef officiellement nommé;

Que les intérêts de la Cité veulent que cette nomination soit faite sans plus de délai;

Que ce serait commettre une injustice que d'ignorer les nombreux états de service de Monsieur J. L. Archambault, sa longue expérience, sa connaissance des affaires légales de notre municipalité, son amour du travail et le prestige dont il jouit devant nos cours de justice, toutes choses qui lui donnent droit à un avancement et ne pas le nommer procureur et avocat en chef de la Cité;

Qu'il soit résolu:

Que ce Conseil désire déclarer à MM. les Commissaires qu'il s'attend à ce que M. J. L. Archambault soit, sans délai, recommandé par vous à ce Conseil comme procureur et avocat en chef de la Cité de Montréal et qu'il accueillera avec plaisir cette nomination.

Et un débat s'engageant,

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. MORIN, propose en

Amendement: Que tous les mots après le deuxième paragraphe soient retranchés et que, ainsi amendée, ladite proposition soit adoptée.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Létourneau, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge.—21

Contre: Garceau, Tétreau, Mayrand, Martin, Séguin, Blumenthal, Macdonald.—7.

Ledit amendement est ainsi adopté.

Et il est

Résolu: En conséquence.

69.—M. l'éch. TURCOT, appuyé par M. l'éch. MAYRAND, soumet deux motions au sujet du règlement concernant les bâtiments de la ci-devant Ville de St. Louis, lesquelles sont renvoyées au Bureau des Commissaires pour examen et rapport.

The Chairman of the Committee replied that he had called a meeting of the Legislation Committee for the 26th inst., at 8 o'clock, and the 1st item on the order of the day was the question of the cost of pavements. He urged the members of the Committee and all interested members of the Council to be present.

64.—Ald. L. A. Lapointe inquired from the Board of Commissioners what provision was being made by the Board with a view of voting funds for the purpose of proposing legislation to ensure the autonomy of Montreal.

Dr. E. P. Lachapelle, Commissioner, replied that the Board of Commissioners would reply to said question at the next meeting of the Council.

65.—Ald. Martin inquired from the Board of Commissioners, if it was not the case that the original plan of improvements to the Champ de Mars had been departed from.

Dr. E. P. Lachapelle, Commissioner, replied that the Board of Commissioners would reply to said question at the next meeting of the Council.

#### MOTIONS.

66.—On motion of Ald. VANDELAC, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to consider the advisability of erasing the homologated line of Esplanade avenue, between Duluth and Mount Royal avenues and to report to Council within the shortest possible delay.

67.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That three month's leave of absence be granted to Ald. Deguire

68.—Ald. TETREAU moved, seconded by Ald. MACDONALD.

Whereas since the demise of Mr. L. J. Ethier the Law Department has remained without a Chief City Counsel and Attorney, officially appointed;

Whereas, the interest of the City, this vacancy should be filled without any further delay;

Whereas, it would be unfair to ignore the numerous services rendered by Mr. J. L. Archambault, his long experience, his knowledge of the legal affairs of our Municipality, his love of work and the prestige he enjoys before our courts of justice, which entitles him to a promotion, and not to appoint him Chief City Counsel and Attorney;

Be it resolved

That this Council desires to inform the Commissioners that it expects that the appointment of Mr. J. L. Archambault as Chief Counsel and Attorney of the City of Montreal will be recommended by them to this Council without delay, and that it will view such appointment with favor.

And, a debate arising,

Ald. L. A. LAPOINTE moved, in amendment, seconded by Ald. MORIN,

That all the words after the 2nd paragraph of said motion be struck out and that, so amended, said motion be adopted.

And, a further debate arising,

Said amendment being put, the Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Létourneau, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge.—21.

Nay: Garceau, Tétreau, Mayrand, Martin, Séguin, Blumenthal, Macdonald.—7.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

69.—Ald. TURCOT, seconded by Ald. MAYRAND, offered two motions concerning the building by-law of the former Town of St. Louis, which were referred to the Law Department for examination and report.

## ORDRE DU JOUR.

70.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'adjudiquer un contrat pour la construction d'un chalet de nécessité à M. T. Lessard.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.  
(M. l'éch. Poissant dissident)

71.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter un crédit de \$8,687.25 "re" Chemin de la Côte St. Paul,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. JUDGE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

72.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet d'adjudiquer à la Cie Kent, un contrat pour l'installation d'un système frigorifique au Marché Bonsecours

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MORIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

73.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires pour acheter une certaine propriété de Mme S. Upton,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.  
(MM. les échevins Martin, Giroux et Mayrand, dissident)

74.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$3,040 "re" usine de filtration,

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

75.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter un montant de \$1,250 pour payer une pension à l'ex-recorder Dupuis,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.  
(M. l'éch. Martin dissident).

76.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter un montant de \$1,400 pour l'inspection des tramways.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

77.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de régler certaines réclamations s'élevant à \$694.21.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

78.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de payer certains comptes à "l'Imperial Oil Co."

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

79.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de vendre certain terrain à M. F. N. Southam,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. STROUD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

80.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires pour autoriser M. J. S. Evans à construire une trappe,

## ORDER OF THE DAY.

70.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to award contract for the construction of a lavatory to Mr. T. Lessard,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.  
(Ald. Poissant dissenting).

71.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote a sum of \$8,687.25 "re" Côte St. Paul Road,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. JUDGE, it was

Resolved: That said report be adopted.

72.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to award contract to the Kent Co. for the installation of a refrigerating plant at Bonsecours Market,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MORIN, it was

Resolved: That said report be adopted.

73.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to buy a certain property from Mrs. S. Upton,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be adopted.

(Aldermen Martin, Giroux and Mayrand dissenting)

74.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote a sum of \$3,040 "re" filtration plant.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be adopted.

75.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote a sum of \$1,250 to pay pension of ex-Recorder Dupuis,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.

(Ald. Martin dissenting).

76.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote \$1,400 "re" Street Car inspection.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.

77.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to settle claims amounting to \$694.21,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.

78.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to pay certain accounts from the Imperial Oil Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted and that the Special Committee appointed to examine certain accounts of the Fire Department be also authorized to enquire into the accounts attached to said report.

(Ald. Martin dissenting).

79.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to sell certain piece of land to Mr. F. N. Southam,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. STROUD, it was

Resolved: That said report be adopted.

80.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to authorize Mr. J. S. Evans to construct a trap-door,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

81.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre à la "Dominion Oil Cloth Co." de poser une conduite d'eau à travers la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

82.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Diamond Flint Glass Co." de poser un tuyau à travers la rue Ste-Catherine,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

83.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, soumettant un rapport du Trésorier "re" contrat avec la Banque de Montréal,

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau à Messieurs les Commissaires les priant de donner leur opinion sur l'opportunité de maintenir le contrat avec la Banque de Montréal.

84.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires pour changer l'emplacement du poste de cochers de la rue St. Hubert; il n'est pas procédé à l'étude de cet item.

85.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission Spéciale "re" Règlement No 210, au sujet des arrêts de tramways,

M. l'éch. EMARD, appuyé par M. l'éch. POISSANT,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROBINSON, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit retourné à ladite Commission Spéciale afin que ladite Commission puisse consulter le nouveau gérant de la Compagnie des Tramways au sujet de la suppression proposée des arrêts de tramways et afin de savoir si ce dernier n'aurait pas quelque suggestion nouvelle à faire pour remédier au retard et à l'encombrement des tramways.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Garceau, Monahan, Tétreau, Létourneau, Turcot, Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Stroud, Blumenthal, Vandelac.—18.

Contre: Mayrand, Emard, Bastien, Drummond, Morin, Fraser, Poissant, Ménard.—8.

Ledit amendement est ainsi adopté, et il est

Résolu: En conséquence

86.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission Spéciale "re" Règlement No. 210 au sujet de la modification des lignes de l'avenue Mont-Royal et de la rue Frontenac,

Sur proposition de M. l'éch. EMARD, appuyé par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

87.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires pour voter une somme de \$34,000 pour acheter une certaine propriété sur la rue Notre-Dame,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

(MM. les échevins Martin, Giroux, Poissant dissidents)

88.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions au sujet des réparations au toit de l'Hôtel de Ville,

M. l'éch. MARTIN, appuyé par M. l'éch. SEGUIN,

Propose: Que ledit rapport soit renvoyé à une Commission Spéciale d'enquête, composée de MM. les échevins O'Connell, Turcot, Larivière, Giroux et Séguin, pour

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be adopted.

81.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow the Dominion Oil Cloth Co., to lay a water pipe across Notre Dame St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be adopted.

82.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow the Diamond Flint Glass Co., to lay a pipe across St. Catherine street,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be adopted.

83.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, submitting report of Treasurer "re" agreement with Bank of Montreal,

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners and that said Board be requested to give their opinion on the advisability of maintaining the City's agreement with the Bank of Montreal.

84.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to change location of cab-stand on St Hubert St., the same was not proceeded with.

85.—The order of the day being read to consider a report from the Special Committee "re" By-law No. 210 "re" car stops,

Ald. EMARD moved, seconded by Ald. POISSANT,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON,

That said report be referred back to said Special Committee in order that said Committee may confer with the newly appointed manager of the Montreal Tramways Co. in connection with the proposed suppression of car stops and in order to ascertain if this official has not some new suggestions to make in order to do away with the congestion of the street car service.

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Garceau, Monahan, Tétreau, Létourneau, Turcot, Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Stroud, Blumenthal, Vandelac.—18.

Nays: Mayrand, Emard, Bastien, Drummond, Morin, Fraser, Poissant, Ménard.—8.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

86.—The order of the day being read to consider a report from the Special Committee "re" By-law No. 210 "re" modification of Mount Royal Avenue and Frontenac St. line,

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be adopted.

87.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vote a sum of \$34,000 to purchase a certain property on Notre-Dame St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be adopted.

(Ald. Martin, Giroux and Poissant dissenting).

88.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners replying to certain questions "re" repairs to roof of City Hall,

Ald MARTIN moved, seconded by Ald. SEGUIN,

That said report be referred to a Special Investigation Committee, composed of Ald. O'Connell, Turcot, Larivière, Giroux and Séguin, with instructions to inquire into all

s'enquérir de tous les faits qui se rapportent aux travaux de réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville, et que, de plus, tous les pouvoirs conférés par la Charte, aux Commissions d'enquête, soient conférés à ladite Commission.

Que le Bureau des Commissaires soit aussi prié de voter à ladite Commission une somme de \$500 pour solder les dépenses que cette enquête entraînera, frais de sténographie, etc.

Et, un débat s'engageant,

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROBINSON, propose en

Amendement: Que copie dudit rapport soit transmise à M. l'éch. Martin.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Garceau, Monahan, Tétreau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Morin, Fraser, Giroux, Poissant, Blumenthal, Macdonald — 20.

Contre: Larivière, Martin, Séguin, Vandelac. — 4.

Ledit amendement est ainsi adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

89.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser M. D. D. Fredette à installer une chaudière à vapeur,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TETREAU, il est

Résolu: Que ludit rapport soit adopté.

90.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires pour acheter une certaine propriété de M. Richard C. Barry,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ludit rapport soit adopté.

(MM. les échevins Giroux et Poissant dissidents)

91.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter certaine propriété de MM. Carson et al,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ludit rapport soit adopté.

92.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter un certain terrain pour l'élargissement de la rue Mountain,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ludit rapport soit adopté.

(MM. les échevins Giroux, Séguin et Vandelac dissidents.)

Sur proposition de M. l'éch. MORIN, appuyée par M. l'éch. EMARD,

Le Conseil s'adjourne.

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.  
RENE BAUSSET,  
Sous-Greffier de la Cité.

Compte rendu de l'assemblée du 24 septembre 1912 a. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée: Tous présents.

1.—Une délégation composée de MM. le Sénateur Boyer, A. A. MacDougall et J. R. Bell, se présente devant le Bureau au sujet de l'érection de la station de pompage de l'égout du Bassin Elgin, sur la Place Royale.

Monsieur le Sénateur Boyer déclare que les citoyens s'opposent à l'érection de cette station de pompage sur la Place Royale. Il demande s'il n'y aurait pas moyen de changer la location de cette station.

Monsieur Howard, Ingénieur Surintendant des égouts, est appelé devant le Bureau, et fournit certaines explications, et après pourparlers, il est

Résolu: De prier l'Ingénieur Surintendant des Egoûts d'

the facts connected with the repairs made to the roof of the City Hall, and that said Committee be vested with all the powers conferred upon Investigation Committees by the charter;

That the Board of Commissioners be requested to vote to said Committee a sum of \$500 to cover the expenses which such investigation will entail, such as stenographer's fees, etc.

And, a debate arising, moved in amendment by Ald. L. A. Lapointe, seconded by Ald. ROBINSON,

That a copy of said report be transmitted to Ald. Martin.

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Garceau, Monahan, Tétreau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Morin, Fraser, Giroux, Poissant, Blumenthal, Macdonald. — 20

Nays: Larivière, Martin, Séguin, Vandelac. — 4.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

89.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow Mr. D. D. Fredette to erect a steam boiler,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be adopted.

90.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to purchase certain property from Mr. Richard C. Barry,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be adopted.

(Ald. Giroux and Poissant dissenting.)

91.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to purchase certain property from Messrs. Carson et al,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be adopted.

92.—The order of the day being rear to consider a report from the Board of Commissioners to purchase certain property for the widening of Mountain St.,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be adopted.

(Ald. Giroux, Séguin and Vandelac dissenting).

On motion of Ald. MORIN, seconded by Ald. EMARD, The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSSET,  
Asst-City Clerk.

\* \* \*

Report of meeting held on the 24th September 1912, a.m.

Present: His Worship Mayor L. A. Lavallée and all the members of the Board.

1.—A delegation composed of Senator Boyer, Messrs A. A. MacDougall and J. R. Bell, appeared before the Board anent the erection of the pumping station for the Elgin Basin sewer, on Place Royale.

Senator Boyer stated that citizens were opposed to the erection of said pumping station on Place Royale

He asked whether it would not be possible to change the location of said station.

Mr. Howard, Superintending Engineer of Sewers, was called before the Board and gave certain explanations, and after pourparlers, it was

Resolved: That the Superintending Engineer of Sewers

tudier la question de la possibilité de changer le site de cette station de pompage, et si oui, de préparer un estimé des dépenses qu'entraîneraient ce changement, et de faire rapport.

2.—Soumise une demande de monsieur W. H. Butler, un des avocats de la Cité, pour la permission de s'absenter pour cause de maladie.

Résolu: D'accorder un mois de congé à monsieur Butler, et ce, à partir du 29 courant inclusivement.

3.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 16 septembre 1912, question de l'échevin Prud'homme, savoir: les Commissaires ont-ils l'intention de mettre de côté dans le prochain budget, un montant suffisant pour l'entretien et la réparation des rues pavées et macadamisées.

Résolu: D'informer le Conseil en réponse que telle est leur intention.

4.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 16 septembre 1912, autorisant le Maire et le Greffier à nommer les délégués pour assister à la Convention de la Canadian Highway Association qui aura lieu à Winnipeg du 9 au 12 octobre 1912, ainsi qu'à la Convention de la Great Lakes Pure Water Association qui aura lieu à Cleveland les 23 et 24 octobre 1912.

Résolu: De faire rapport au Conseil, déclarant que le Bureau ne croit pas opportun d'envoyer telles délégations.

5.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 16 septembre 1912, question de l'échevin Tétreau, savoir: Est-ce l'intention de MM. les Commissaires de prendre, dans les délais fixés par la loi, les mesures relativement à l'expropriation du Boulevard St. Joseph?

Résolu: D'informer le Conseil en réponse que les plans nécessaires à cette expropriation sont presque achevés.

6.—Soumis un rapport du Département en Loi, savoir: En vertu de quelle autorité la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc a construit et maintient une voie sur la jetée St. Gabriel, et déclarant: 1o. Que la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, à partir de la rue Forfar à la limite séparative de la propriété de la Compagnie, d'avec celle des Soeurs Grises, a construit une voie de chemin de fer sur la jetée, en vertu des droits qu'elle s'était réservés lorsqu'en 1887, par contrat à cet effet, elle consentit à ce que la Ville construisit cette jetée sur ou le long de son terrain. 2o. Qu'à partir de la limite ouest de la propriété du Grand Tronc, la voie qui a été construite par cette dernière sur la jetée l'a été sans droit, la Compagnie ayant refusé de consentir aux conditions qui lui avaient été imposées comme considération de la permission contenue dans la résolution du Conseil du 17 octobre 1904. 3o. Que la Compagnie a le droit de laisser, sur cette partie de la jetée établie sur ou le long de son terrain, la voie qu'elle y a construite, mais qu'elle n'a pas le droit de maintenir ou de laisser la voie qu'elle a construite sur cette autre partie de la jetée, à partir de la limite de sa propriété jusqu'à la rue Charron, pas plus qu'elle n'avait le droit de l'y construire.

Résolu: De donner instructions au Département en Loi de préparer une mise en demeure, à être signifiée au Grand Tronc, à l'effet d'enlever la voie qu'elle a construite sur la jetée, et ce, à partir de la ligne séparative des propriétés du Grand Tronc et des Soeurs Grises, cette voie s'étendant à un point sur la jetée, en face de la rue Charron..

Ajournement.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 24 septembre 1912, p. m.

M. E. P. Lachapelle, Président, Tous présents.

1.—Soumis un rapport de M. P. L. N. Beaudry sur l'opportunité d'établir un système d'archives municipal.

Résolu: De référer au Greffier de la Cité pour rapport.

be requested to consider whether the site of said pumping station could be changed and, if so, to prepare an estimate showing how much such change would cost and report thereon

2.—Submitted a request from Mr. W. H. Butler, one of the City Attorneys, for leave of absence on account of illness.

Resolved: To grant one month's leave of absence, from the 29th instant inclusively.

3.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 16th September 1912, "re" question put by Ald. Prud'homme, to wit: Is it the intention of the Commissioners to set aside in the budget, a sufficient appropriation for repairs to paved and macadamized streets.

Resolved: To inform Council in reply that such is their intention.

4.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 16th September 1912, authorizing the Mayor and the City Clerk to appoint delegates to attend the convention of the Canadian Highway Association to be held at Winnipeg from the 9th to the 12th October 1912, and also the Great Lakes Pure Water Association which will take place at Cleveland, on the 23rd and 24th October 1912.

Resolved: That a report be made to Council stating that the Board does not deem it advisable to send such delegations.

5.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 16th September 1912, anent a question put by Ald. Tetreau, to wit: Is it the intention of the Board of Commissioners to proceed with the expropriation of St. Joseph Boulevard, within the delays fixed by law?

Resolved: That Council be informed in reply, that the necessary plans for said expropriation are nearly completed.

6.—Submitted a report from the Law Department in reply to a question put to them as to whether the Grand Trunk Ry Co., has the right to lay and maintain a track on the St. Gabriel dyke, stating

1o. That the Grand Trunk Ry Co., has laid a track on said dyke, from Forfar street to the line dividing the Company's property from that of the Grey Nuns, in virtue of the rights they had reserved in the contract passed to that effect in 1887, when it allowed the City to construct said dyke on or along its property.

2o. That the track laid by said Company on the dyke from the western limit of its property has been so laid without any authority, the Company having refused to accept the conditions imposed in return for the permission granted in the resolution of Council under date of 17th October 1904,

3o. That the Company has the right to maintain on that part of the dyke established on or along its property, the track laid thereon, but that it has no right to maintain or to leave the track which it has laid on that other part of the dyke, from the limit of its property to Charon street, nor had the said Company the right to lay the same.

Resolved: That instructions be given to the Law Department to prepare a protest and have it served upon the Grand Trunk, notifying said Company to remove the track it has laid on the dyke, from the line dividing the properties of the Grand Trunk from that of the Grey Nuns, said track extending to a point on the dyke, opposite Charon street.

Adjourned.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 24th September 1912, p.m.

Mr. E. P. Lachapelle in the chair

Present: All the members of the Board.

1.—Submitted a report from Mr. P. L. N. Beaudry, on the advisability of establishing a Municipal Archives Department.

2.—Soumis un rapport de l'Assistant-Trésorier de la Cité recommandant la nomination de monsieur J. R. Coutu, pour remplir la vacance créée par la promotion de monsieur Dunn.

Résolu: D'approuver la dite nomination, et ce, au salaire de \$700. par année.

3.—Soumise une réquisition (No. 14) du Surintendant de la Papeterie, pour divers articles articles de papeterie.

Approuvée.

4.—Soumise une lettre de M. J. L. Archambault, avocat de la Cité, au sujet de l'établissement des lignes homologuées sur la rue Boyer.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir quelle est la procédure à suivre pour acquérir le terrain offert pour ces fins au prix convenu de \$4000.

5.—Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Incinération demandant la permission de s'absenter pour 4 ou 5 jours afin de visiter l'incinérateur de Anglesea, N. J.

Résolu: D'accorder ladite permission.

6.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la pose de 1000 pieds de tuyaux de 8" dans la 2ème Ave. de la Municipalité de la Ville St. Pierre, au coût de \$3,000., et ce, conformément à la résolution ci-annexée du Conseil de Ville de la Ville St. Pierre, et transmettant trois copies d'arrangement à être signées avec la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, pour permettre la pose des dits tuyaux, en-dessous des voies de cette Compagnie.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant la pose desdits tuyaux et d'autoriser le Maire et le Greffier à signer lesdits actes d'arrangement.

7.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la pose de 400 pieds de tuyaux de 8" dans la rue Rockfield, au coût de \$1,000., et ce, en conformité avec la demande ci-annexée du Conseil de Ville de la Ville St. Pierre.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant la pose desdits tuyaux.

Ajournement.

L. N. SENECA,  
Secrétaire.

Compte rendu de l'assemblée du 25 septembre 1912, a. m.

M. E. P. Lachapelle, Président, Tous présents.

1.—Soumise une lettre de monsieur Wilfrid Bessette, procureur de J. C. Piché, demandant le remboursement de son dépôt de \$200., fait en rapport avec les soumissions pour le déplacement de la statue Victoria.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si légalement ce dépôt peut être remis.

2.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 9 septembre 1912, question de l'échevin Turcot, à l'effet de prier les Commissaires de forcer la Compagnie des Tramways de Montréal à continuer ces deux voies sur le Boulevard St. Laurent, à partir du tunnel aux limites nord du quartier Laurier, tel qu'il a été entendu par règlement par la Ville de St. Louis.

Résolu: De transmettre en réponse copié du règlement de la Ville St. Louis, à ce sujet.

3.—Sur recommandation du Chef de Police, il est

Résolu: D'approuver les nominations suivantes:

Stanislas Leduc, pour remplacer 389 Rivet, résigné.

Patrick Meade, pour remplacer 112 Shallow, résigné.

Edouard Noël, pour remplacer 543 Bastien, résigne.

Hormidas Hétu, pour remplacer 411 Larocque, ne s'est pas présenté.

Wilfrid J. Allaire, pour remplacer 204 Morel, résigné.

Adelme Brunet, pour remplacer 620 Tremblay, renvoyé pour ivresse.

Jos Pilon, pour remplacer 323 Guérin, résigné.

4.—Soumise une lettre de monsieur J. Marcotte, entrepreneur du poste No. 34, quartier Notre-Dame de Grâces, demandant un délai de 2 mois pour compléter la construction dudit poste.

Referred to the City Clerk for a report.

2.—Submitted a report from the Assistant City Treasurer, recommending that Mr. J. R. Coutu be appointed to replace Mr. Dunn, who has been promoted.

Resolved: To approve of said appointment, Mr. Coutu to be paid a salary of \$700 per annum.

3.—Submitted requisition No. 14 from the Superintendent of Stationery for various stationery articles.

Approved

4.—Submitted a letter from Mr. J. L. Archambault, City Attorney, anent the establishment of homologated lines on Boyer street.

Resolved: To refer the same to the Law Department in order to know what procedure should be followed in order to acquire the land offered for such purpose for the price of \$4,000, as agreed upon.

5.—Submitted a report from the Superintendent of the Incineration Department asking for four or five days' leave of absence, in order to visit the incinerator at Anglesea N. J.

Resolved: That said request be granted.

6.—Submitted a report from the Chief Engineer recommending the laying of 1000 feet of 8" pipe on 2nd Ave., Town of St. Pierre, at a cost of \$3,000 in accordance with the resolution adopted by the Council of St. Pierre and transmitting three copies of an agreement to be signed by the Grand Trunk Railway Company, allowing the City to lay such pipes, under the said Company's tracks.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said pipes be laid and that the Mayor and City Clerk be authorized to sign the said deeds of agreement.

7.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending the laying of 400 feet of 8" pipe in Rockfield street, at a cost of \$1,000, as requested by the Town Council of St. Pierre.

Resolved: That a report be made to Council authorizing the laying of said pipes.

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary

Report of meeting held on the 25th September 1912, a.m.

Present: Mr. E. P. Lachapelle in the chair and all the members of the Board.

1.—Submitted a letter from Mr. Wilfrid Bessette, attorney for J. G. Piché, asking that he be refunded his deposit of \$200 made in connection with tenders for moving the Victoria Monument.

Resolved: To refer the matter to the Law Department, in order to know whether said deposit can be legally refunded.

2.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 9th September 1912, "re" question put by Ald. Turcot, whereby the Commissioners are requested to compel the Montreal Tramways Co., to continue the laying of its double track on St. Lawrence Boulevard, from the tunnel to the northern limits of Laurier ward, as enacted by the by-law passed by the town of St. Louis.

Resolved: To transmit in reply, a copy of the by-law of the town of St. Louis in this connection.

3.—On the recommendation of the Chief of Police, it was

Resolved: To approve of the following appointments: Stanislas Leduc, vice 389 Rivet, who has resigned. Patrick Moade, vice 112 Shallow, who has resigned. Edouard Noël, vice 543 Bastien, who has resigned. Hormidas Hétu, vice 411 Larocque, who did not report. Wilfrid J. Allaire, vice 204 Morel, who has resigned.

Adelme Brunet, vice 620 Tremblay, dismissed for drunkenness.

Jos Pilon, vice 323 Guérin, who has resigned.

4.—Submitted a letter from Mr. J. Marcotte, contractor of No. 34 station, Notre-Dame de Grâces ward, asking for a delay of two months to complete the erection of said station.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant d'accorder le délai demandé.

5.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant un compte au montant de \$942.04 de la Commission du Hâvre, pour travaux faits en rapport avec la construction de l'égout de l'Av. Papineau.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Cité est tenue de payer ce compte.

6.—Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes sur l'ordre de monsieur Dagenais pour l'achat de matériaux provenant de la démolition de la maison acquise pour expropriation du Chemin de la Côte St- Paul.

Résolu: D'accepter l'offre de monsieur Dagenais, savoir \$50., pourvu que toute la maison soit démolie en même temps; et que la Cité n'encoure aucun dommages ni responsabilités.

Ajournement.

L. N. SENECAI,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 25 septembre 1912, p. m

Tous présents.

1.—Soumise une lettre de MM. Lafleur & Cie, procureurs de M. Norman M. McLeod, au sujet du transfert du contrat du plan de filtration, et transmettant copie du contrat à intervenir contre monsieur F. H. McGuigan et Norman M. McLeod.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport, et de prier l'Ingénieur en Chef de bien vouloir donner tous les renseignements voulus.

2.—Il est

Résolu: Qu'instructions soient données à l'Ingénieur en Chef de faire avec diligence, les plans et arpètages nécessaires pour en arriver à élargir dans le quartier Côte des Neiges, le chemin principal à 70 pieds et le chemin de la Savane à 66 pieds, à partir du chemin du roi jusqu'à la voie ferrée de la compagnie de chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal, en conformité au paragraphe 1 de la sous-section K. de la section 1 de la loi Georges V., chapitre 48, et de faire rapport aussitôt que ce travail sera fait.

3.—Le Secrétaire est prié d'attirer l'attention du Département en Loi sur le fait que le 25 juin 1912, le dossier concernant la refonte de la charte ainsi que le rapport des Commissaires recommandant de voter \$3,000. lui a été transmis avec prière d'étudier la question, et de faire rapport et que le Bureau des Commissaires n'a pas encore reçu ce rapport.

Il est

Résolu: En conséquence, de prier le Département en Loi de bien vouloir transmettre le dossier en question, ainsi que son rapport, et ce, immédiatement.

Il est

4.—Résolu: Que la résolution en date du 11 septembre 1911 délégant monsieur le Commissaire Godfrey comme représentant du Bureau des Commissaires au Bureau de Direction de la Compagnie Canadienne d'Autobus, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit.

Résolu: Que Monsieur le Commissaire Godfrey soit délégué pour assister aux assemblées des actionnaires et des directeurs de la Compagnie Canadienne d'Autobus, afin de voir à ce que les intérêts de la Ville soient protégés, et ce, en vertu du contrat passé entre cette compagnie et la Ville de Montréal le 14 août 1912.

5.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil:

10. A l'effet de rembourser à The Sicily Asphaltum Paving Co., des dépôts au montant de \$1,072.05, en rapport avec les contrats pour la construction de trottoirs en asphalte sur certaines rues.

20. A l'effet de rembourser à The Bitulithic Paving Co., des dépôts au montant de \$748.48, en rapport avec les contrats pour la construction de trottoirs en asphalte sur certaines rues.

Resolved: To report to Council recommending that said delay be granted.

5.—Submitted a report from the Chief Engineer, transmitting an account amounting to \$942.04 from the Harbour Commissioners, for works performed in connection with the laying of the Papineau Avenue sewer.

Resolved: To refer said report to the Law Department in order to know whether the City is held to pay said account.

6.—Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent on the letter from Mr. Dagenais offering to purchase materials from the demolition of the house acquired for the Côte St. Paul Road expropriation.

Resolved: To accept Mr. Dagenais' offer, to wit \$50., provided the whole house be demolished at the same time and that the City does not incur any damages or responsibilities.

Adjourned.

L. N. SENECAI.  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 25th September 1912, p.m.

Present: All the members of the Board.

1.—Submitted a letter from Messrs Lafleur & Cie, attorneys for Mr. Norman H McLeod, anent the transfer of the filtration plant contract and transmitting a copy of the agreement to be entered into with Mr. F. H. McGuigan and Norman H. McLeod.

Resolved: That the same be referred to the Law Department and to request the Chief Engineer to give all necessary information concerning this matter.

2.—It was

Resolved: That instructions be given to the Chief Engineer to immediately prepare the necessary plans and make the surveys required for widening the main road in Côte des Neiges ward, to 70 feet and the Savane Road to 66 feet, from the King's highway to the Park and Island Railway track, in accordance with paragraph 1 of subsection K. of section 1 of the Act George V., Chap 48, and to report as soon as this work is done.

3.—The Secretary is requested to draw the Law Department's attention to the fact that on the 25th June 1912, the documents concerning the revision of the Charter as well as the Commissioners' report recommending that a sum of \$3,00 be voted was transmitted to them with instructions to consider the matter and report, and that the Board of Commissioners have not yet received their report.

And it was

Resolved: To request the Law Department to immediately transmit the above documents with their report.

4.—It was

Resolved: That the resolution of the 11th September 1911, appointing Commissioner Godfrey to represent the Board of Commissioners on the Board of Directors of the Canadian Autobus Company, be rescinded and annulled to all intents and purposes.

Resolved: That Commissioner Godfrey be delegated to attend the meetings of the shareholders and directors of the Canadian Autobus Company in order to see that the City's interests are protected in accordance with the contract passed between this Company and the City of Montreal on the 14th August 1912.

5.—On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: That reports be made to Council as follows:  
10. To refund the deposit of \$1,072.05 made by the Sicily Asphaltum Paving Coy, in connection with their contracts for the construction of asphalt sidewalks on certain streets.

20. To refund to The Bitulithic Paving Coy the deposit of \$748.48 made in connection with their contracts for the construction of asphalt sidewalks in certain Sts.

30. A l'effet de rembourser à The E. D. Hofeller Co., des dépôts au montant de \$1,982.07, en rapport avec les contrats pour la construction de trottoirs en asphalte sur certaines rues..

40. A l'effet de rembourser à The Warner Quinlan Asphalt Co., des dépôts au montant de \$3,675.71, en rapport avec les contrats pour la construction de trottoirs en asphalte sur certaines rues.

Ajournement.

L. N. SENECA,  
Secrétaire

### COMMISSION SPECIALE DE RECEPTIONS

Compte rendu de l'assemblée du 25 septembre 1912.

Sont présents: MM. les échevins Boyd, président, L. A. Lapointe, Bastien, Garceau, O'Connell et Macdonald.

1.—La Commission reçoit une délégation composée de M. Rufus D. Smith, Secrétaire de la "Canadian Conference of Charities and Correction" Mademoiselle Helm, en charge de l'University Settlement" et M. A. Chevalier, Directeur de l'Assistance Municipale, qui demandent à la Commission de faire les honneurs de la Ville aux distingués visiteurs qui doivent assister à la convention de la "Conference of Associated Charities and Corrections" qui aura lieu le 18 octobre prochain.

Résolu: De faire faire aux délégués qui seront présents à la conférence une promenade en voiture et de leur offrir un goûter sur le Mont Royal.

2.—Sur recommandation de M. le Président il est résolu: De faire faire une promenade en tramways à travers la Ville aux 300 professeurs et médecins allemands qui doivent visiter Montréal, après avoir assisté au Congrès International d'Hygiène et de Démographie à Washington.

Ajournement.

R. BAUSET.  
Sous-Greffier de la Cité.

### COMMISSION DE LEGISLATION

Compte rendu de l'assemblée du 26 septembre 1912, p. m.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe (président) Prud'homme, Robinson, Tétreau, Emard et O'Connell.

1.—Assistant aussi à l'assemblée MM. les échevins Poissant, Martin, Fraser, Drummond, Vandelac, Giroux, Larivière, Clément, Monahan et Garceau. Ainsi que MM. J. L. Archambault, Avocat de la Cité et J. Pelletier, Contrôleur et Auditeur de la Cité.

2.—Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

3.—M. l'échevin L. A. Lapointe propose alors la motion suivante:

Concidérant qu'il est de l'intérêt de la Cité de Montréal, d'inclure dans les amendements à la Charte, le contrat passé avec la Compagnie Canadienne d'Autobus Limitée, le 22 août 1912, afin de le faire ratifier par la Législature à la prochaine session;

Concidérant qu'il y a actuellement des actions pendantes contre la Cité de Montréal en rapport avec le contrat susdit, et attaquant surtout la clause 19 du contrat relative à la représentation de la Cité, dans le Bureau de Direction de la Compagnie.

Concidérant que sans la clause 19, qui semble substituer l'autorité de la Ville à celle des actionnaires, les intérêts de la Cité du fait qu'elle est actionnaire, seront également protégés;

Résolu: Que le Comité de Législation recommande au Conseil d'inclure dans les amendements à la Charte qui

30. To refund to The E. D. Hofeller Coy, the deposit of \$1,982.07 made in connection with their contracts for the construction of asphalt sidewalks on certain streets

40. To refund to The Warner Quinlan Asphalt Coy the deposit of \$3,675.71 made in connection with their contracts for the construction of asphalt sidewalks on certain streets.

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary.

### SPECIAL COMMITTEE ON RECEPTIONS

Report of meeting held on the 25th September 1912.

Present: Ald. Boyd, Chairman, L. A. Lopointe, Bastien, Garceau, O'Connell and Macdonald.

1.—The Committee received a delegation composed of Mr. Rufus D. Smith, Secretary of the Canadian Conference of Charities and Correction, Miss Helm, in charge of the University Settlement, and Mr. A. Chevalier, Director Municipal Assistance, who requested the Committee to extend some courtesies to the distinguished visitors who will attend the Conference of Associated Charities and Corrections on the 12th October next.

Resolved: To extend a drive to Mont-Royal with light luncheon to said delegation.

2.—Upon the recommendation of the Chairman, it was

Resolved: To extend a car drive through the City to 300 German professors and doctors of medicine who will visit Montreal on the 5th October, after attending the International Congress of Hygiene and Demography at Washington.

Adjourned.

R. BAUSET,  
Asst. City Clerk.

### LEGISLATION COMMITTEE.

Report of meeting held on the 26th September 1912.

Present: Ald. Lapointe, Chairman, Prud'homme, Robinson, Tétreau, Emard, and O'Connell.

1.—The were also present: Ald. Poissant, Martin, Fraser, Drummond, Vandelac, Giroux, Larivière, Clément, Monahan and Garceau.

Messrs J. L. Archambault, City Attorney and J. Peltier City Comptroller and Auditor were also present.

2.—The minutes of the last meeting were read and approved.

3.—Ald. L. A. Lapointe then made the following motion: Whereas it is in the interest of the City of Montreal to include in the amendments to the City Charter, the contract entered into with the Canadian Autobus Company Limited, on the 22nd August 1912, in order that the same be ratified by the Legislature at its next session;

Whereas law suits are now pending against the City of Montreal in connection with the aforesaid contract in which the legality of clause 19 of said contract concerning the representation of the City on the Board of Directors of the Company is especially put in question;

Whereas without clause 19, which seems to substitute the City's authority to that of the shareholders the interests of the City will be none the less fully protected, inasmuch as it is a shareholder;

Resolved: That the Legislation Committee recommend to Council that in the amendments to the Charter to be

sérent présentés pour la prochaine session, de la Législature, le contrat passé avec la Compagnie Canadienne d'Autobus Limitée, le 22 août 1912, devant Mtre F. Samuel Mackay, Notaire, afin que tel contrat soit ratifié par la Législature, après en avoir retranché au préalable la clause 19.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Soumis et lu un extrait des procès-verbaux du Conseil, assemblée tenue mercredi le 14 août 1912, adoptant un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de prier la Commission de Législation de préparer un projet de loi pour permettre à la Cité de percevoir des diverses municipalités, de cette Province, le coût de l'entretien dans les Hôpitaux Municipaux des patients atteints de maladies contagieuses qui viennent de ces municipalités.

Renvoyé aux Avocats de la Cité avec prière de préparer l'amendement à la Charte suggéré par le Bureau des Commissaires.

5.—Soumis un extrait des procès-verbaux du Conseil, assemblée tenue le 19 août 1912, référant à cette Commission une proposition de M. l'échevin Larivière, à l'effet de permettre à la Cité de faire des travaux sur les rues privées sans qu'elle soit obligée de payer des dommages ou des indemnités de quelque nature que ce soit.

Renvoyé aux Avocats de la Cité avec prière de préparer un amendement à la Charte qui courrirait la suggestion faite par M. l'échevin Larivière.

6.—Soumise et lue une communication de MM. Harris et L'Espérance en date du 14. août 1912, transmise à cette Commission par le Bureau des Commissaires faisant certaines suggestions au sujet de la mise en vigueur des règlements qui concernent la circulation des voitures dans les rues.

Résolu: De retourner cette communication au Bureau des Commissaires vu qu'il s'agit de faire respecter les règlements et que par conséquent cette question est du ressort du département de Police.

7.—Soumis et lu un rapport du Bureau des Commissaires au sujet de certaines plaintes faites par des citoyens du quartier Hochelaga contre le bruit causé par les sifflets des locomotives de la Compagnie Canadian Northern.

La Commission étant informée qu'il n'y a pas de règlement municipal qui prohibe l'usage des cloches ou des sifflets de locomotives dans la Cité de Montréal, il est

Résolu: D'autoriser le président de donner un avis de motion à ce sujet à la prochaine séance du Conseil.

8.—Soumis et lu un rapport du Bureau des Commissaires, transmettant un rapport de l'Ingénieur en Chef de la Cité au sujet des tranchées qui sont faites dans les rues, par certaines compagnies, lorsque la Cité exécute des travaux de pavage;

Résolu: De référer ce rapport aux Avocats de la Cité pour s'entendre avec l'Ingénieur en Chef sur les amendements qui devraient être faits à la Charte à ce sujet.

9.—Soumis et lus les documents suivants:

10. C. Archibald se plaignant des wagons à vapeur qui circulent dans les rues;

20. MM. L. A. Styles et Frigon sur le même sujet:

Résolu: D'informer ces messieurs que la Cité de Montréal a adopté un règlement, qui est maintenant en vigueur, prohibant l'usage de ces wagons dans les rues publiques.

10.—La Commission prend alors en considération la question de la loi relative au paiement du coût des pavages permanents;

A ce sujet les documents suivants sont soumis et lus:

10. Proposition de M. l'échevin Larivière, soumise au Conseil le 19 août 1912 à l'effet de charger un prix uniforme aux propriétaires pour la construction des pavages permanents;

20. Rapport du Comité spécial adopté par le Conseil le 16 septembre 1912, déclarant la loi relative au paiement du coût des pavages permanents injuste et non équitable, et soumettant certaines suggestions en rapport avec cette loi;

30. Résolution adoptée par le Bureau des Commissaires le 9 novembre 1911 suggérant certains amendements à la loi concernant le coût des pavages permanents;

Monsieur l'échevin Lapointe, informe la Commission qu'il a demandé aux Commissaires s'ils avaient quelques suggestions nouvelles à faire en rapport avec la loi des pavages permanents, et que ceux-ci ont déclaré qu'ils main-

submitted at the next session of the Legislature, the contract passed with the Canadian Autobus Co., Ltd., on the 22nd August 1912, before Mtre F. Samuel Mackay, notary, in order that such contract may be ratified by the Legislature after striking out clause 19 thereof.

The motion is adopted unanimously.

4.—Submitted and read an extract from the minutes of Council, of a meeting held on the 14th August 1912, adopting a report from the Board of Commissioners, requesting the Legislation Committee to prepare a bill permitting the City to collect from the various municipalities of this Province the cost of the maintenance, in Municipal Hospitals, of patients affected with contagious diseases, coming from said municipalities.

Referred to the City Attorneys with a request that they prepare the amendment to the Charter, suggested by the Board of Commissioners

5.—Submitted an extract from the minutes of a Council meeting held on the 19th August 1912, referring to this Committee a proposal from Ald. Larivière, to allow the City to have works done on private streets without being held to pay any damages or indemnities whatsoever;

Referred to the City attorneys with instructions to prepare an amendment to the Charter along the lines suggested by Ald. Larivière.

6.—Submitted and read a letter from Messrs Harris & L'Espérance, dated the 14th August 1912, transmitted to this Committee by the Board of Commissioners, offering certain suggestions "re" enforcement of by-laws concerning vehicular traffic in the streets.

Resolved: To refer back said communication to the Board of Commissioners inasmuch as it refers to the observance of the by-laws and consequently, the question is therefore, within the province of the Police Department.

7.—Submitted and read a report from the Board of Commissioners concerning certain complaints made by the citizens of Hochelaga ward, "re" noise caused by the whistles of the locomotives of the Canadian Northern Company.

The Committee being informed that there is no municipal by-law prohibiting the use of bells or whistles on locomotives in the City of Montreal, it was

Resolved: That the Chairman be authorized to give a notice of motion in this connection at the next meeting of Council.

8.—Submitted and read a report from the Board of Commissioners transmitting a report from the City Chief Engineer anent the excavations made in the streets, by certain Companies, when paving works are done by the City :

Resolved: That this report be referred to the City attorneys with instructions to confer with the Chief Engineer as to the amendments to be made to the Charter in this connection.

9.—Submitted and read the following documents:

10. C. Archibald, complaining of steam vehicles running in the streets;

20. Messrs A. L. Styles and Frigon on the same subject.

Resolved: To inform these gentlemen that the City of Montreal has enacted a by-law, which is now in force, prohibiting the use of said vehicles in the public streets.

10.—The Committee then considered the law concerning the payment of the cost of permanent pavings;

In this connection the following documents were submitted and read:

10. Motion by Ald. Larivière, submitted to Council on the 19th August 1912, to charge a uniform price to proprietors for the laying of permanent pavings;

20 Report of Special Committee adopted by Council on the 16th September 1912, stating that the law anent the payment of the cost of permanent pavings is unjust and inequitable, and submitting certain suggestions in connection with said law;

30. Resolution adopted by the Board of Commissioners on the 9th November 1911, suggesting certain amendments to the law anent the cost of permanent pavings.

Ald. Lapointe informed the Committee that he had asked the Commissioners if they had any new suggestions to proffer anent the law concerning permanent pavings and

tenaient les suggestions faites l'année dernière sur cette question, lesquelles suggestions étaient devant la Commission de Législation.

Le président invite alors les échevins à faire connaître leurs vues sur cette question;

M. l'échevin Robinson déclare pour sa part qu'il serait en faveur de la proposition de M. l'échevin Larivière, d'établir un prix uniforme.

M. l'échevin Martin répète la suggestion qu'il a faite à la Commission Spéciale mais déclare qu'il serait plutôt en faveur d'abroger la loi actuelle purement et simplement.

MM. les échevins Clément, Garceau, Giroux et Poissant se déclarent aussi en faveur de l'abrogation de la loi actuelle.

M. l'échevin Tétreau propose alors,

Que l'article 25 de la loi I Georges V, 2ième session, insérant dans la loi 62 Victoria, chapitre 58, sous le No. 455 certains paragraphes au sujet du paiement du coût des pavages permanents soit abrogé, et que les montants dépensés ou votés depuis l'adoption de cet article soient imputés sur les fonds d'emprunts disponibles.

Proposé en amendement par l'échevin Robinson,

Que l'article de la loi au sujet du coût des pavages permanents soit amendé de manière à ce qu'un prix uniforme de \$2.25 la verge soit chargé aux propriétaires des immeubles en face desquels des pavages permanents seront construits, le surplus dans le coût ainsi que le pavage des intersections des rues et des ruelles devant être à la charge de la Ville et imputés sur les fonds d'emprunts disponibles.

Cet amendement est mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Robinson—1

Contre: O'Connell, Tétreau, Prud'homme, et L. A. Lapointe—4

M. l'échevin Emard déclare qu'il ne croit pas devoir voter sur cette question pour le moment.

La motion principale étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: O'Connell, Tétreau, Prud'homme et L. A. Lapointe—4.

Contre: Robinson—1.

M. l'échevin Emard déclare ne pouvoir se prononcer pour le moment.

11.—M. l'échevin Martin demande d'inclure dans les avis au sujet des amendements à la Charte les mots "Abolition du Bureau des Commissaires".

M. l'échevin L. A. Lapointe suggère à M. l'échevin Martin de faire cette proposition au Conseil lorsque le projet d'avis sera soumis.

12.—Les projets d'amendements suivants sont soumis et approuvés:

10. Nonobstant toute loi à ce contraire et sans préjudice des droits acquis, la Cité de Montréal est autorisée, sur rapport du Bureau des Commissaires approuvé par la majorité absolue de tous les membres du Conseil, à acquérir à l'amiable ou ar voie d'expropriation tout immeuble ou partie d'immeuble requis pour ouvrir, élargir, prolonger ou améliorer toute rue ou place publique dans ladite Cité de Montréal, à déterminer le coût de ladite expropriation et le mode de paiement, soit en entier ou en partie par la Cité ou par les propriétaires intéressés dans ladite expropriation ou par les propriétaires riverains desdites rues ou places publiques, à faire estimer par des arbitres ou commissaires les indemnités et dommages à être payés aux propriétaires ou locataires de l'immeuble exproprié, et à faire les roles de perception et les procédures nécessaires, pour acquérir en entier ou en partie les immeubles requis, bâtiments et terrains compris, et mener à bonne fin lesdites expropriations.

La Cité de Montréal est aussi autorisée à acheter à l'amiable ou à exproprier plus que les immeubles ou parties d'immeubles requis pour l'expropriation afin de les revendre en tout ou en partie et d'affecter le produit de cette vente à la réduction du coût de l'expropriation.

20. L'article 300 de la Charte de la Cité est amendé en y ajoutant après l'article 300b, l'article suivant:

"300c Afin de donner plein effet aux articles 299 et 300 de la Charte de la Cité, de les étendre et compléter de façon à assurer la complète autonomie de ladite Cité et à éviter

the latter stated that they maintained the suggestions made last year on this subject and that the same were now before the Legislation Committee.

The chairman then invited the members present to make known their views on this question.

Ald. Robinson declared that he was in favor of Ald. Larivière's motion to establish a uniform rate.

Ald. Martin repeated the suggestion he made before the Special Committee and stated that he would rather be in favor of abrogating the law purely and simply.

Ald. Clément, Garceau, Giroux and Poissant declared themselves also in favor of abrogating the law now existing.

Ald. Tétreau then moved.

That article 25, of the law 1 Georges V, second session, inserting in the act 62 Victoria, chap. 58, under No. 455 certain paragraphs anent the payment of the cost of permanent pavings be repealed, and that the amounts spent or voted since the adoption of this article be charged against the available loan funds.

Moved in amendment by Ald. ROBINSON.

That the article of the law anent the cost of permanent pavings be amended so that a uniform rate of \$2.25 per yard be charged to the proprietors of immovable in front of which permanent pavements are to be laid, the surplus of the cost as well the paving of the intersections of streets and of lanes to be paid by the City and charged against the available loan funds.

Said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Robinson—1.

Nays: O'Connell, Tétreau, Prud'homme and L. A. Lapointe.—4.

Ald. Emard stated that he did not deem it advisable to vote on this question, at the present time.

The main motion being put, the Committee divided:

Yeas: O'Connell, Tétreau, Prud'homme and L. A. Lapointe.—4.

Nays: Robinson—1.

Ald. Emard declared that he cannot express his opinion at the present time

11.—Ald. Martin asked that words "re" "Abolition of the Board of Commissioners" be included in the notices anent the amendments to the Charter.

Ald. L. A. Lapointe suggested to Ald. Martin to make a motion to that effect in Council when the draft of amendment is submitted.

12.—The following drafts of amendments were submitted and approved of;

Notwithstanding any law to the contrary and without prejudice to vested rights, the City of Montreal is authorized, on a report from the Board of Commissioners, approved by the absolute majority of all the members of the Council, to acquire by mutual agreement or by expropriation any immovable or part of immovable required for the opening, widening or improvement of any street or public place in the said City of Montreal, to determine the cost of said expropriation and the mode of payment, either in whole or in part, by the City or by the proprietors interested in said expropriation or whose immovables border upon said streets or public places, to have the indemnities and damages to be paid to the proprietors or tenants of the immovables expropriated appraised by arbitrations or commissioners, to prepare the collection rolls and to take the necessary proceedings in order to acquire, in whole or in part, the immovables required, including the buildings and lots of land, and to bring to a successful issue the said expropriations.

The City of Montreal is further authorized to acquire by mutual agreement or expropriate more than the immovables or parts of immovables required for the expropriation in order to resell the same in whole or in part and to apply the proceeds of such sale to the reduction of the cost of the expropriation.

20. Article 300 of the City Charter is amended by adding thereto, after article 300b, the following article;

"300c In order to give full effect to articles 299 and 300 of the City Charter, and to extend and complete the same so as to secure the complete autonomy of the said City and to avoid any interpretation of such articles or

toute interprétation de ces articles ou de leurs sous-sections, qui pourrait être considérée comme une restriction de ses pouvoirs, la Cité de Montréal est autorisée à adopter tous les règlements nécessaires à la bonne administration de ses affaires, à la paix, à l'ordre ainsi que sur toutes les matières pouvant intéresser ou affecter de quelque manière que ce soit l'intérêt public et le bien être de ses citoyens.

Résolu: De donner instructions au Secrétaire de préparer les projets des avis en rapport avec les amendements à la Charte qui doivent être soumis à la prochaine session de la Législature, et de les soumettre à la prochaine séance du Conseil.

Il est aussi.

13.—Résolu: De prier les Avocats et le Greffier de la Cité de préparer des amendements sur les questions suivantes:

10. Ratification des diverses expropriations ou acquisitions d'immeubles faites durant le cours de l'année, pour des fins publiques.

20. Etendre la Clause de la Charte qui permet à la Cité de faire des emprunts temporaires de façon à couvrir tous les emprunts que la Cité est autorisée à faire.

30. Pour permettre à la Cité de construirei des égouts sur les rues qui se trouvent partie dans la Cité et partie dans une autre municipalité.

14.—A la demande de M. l'échevin Emard, il est

Résolu: D'inclure dans les avis le mot "annexion".

Ajournement.

JULES CREPEAU.

Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 27 septembre 1912, a. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, Tous présents.

1.—Monsieur Butler, l'un des avocats de la Cité, soumet au Bureau le rapport du Département en Loi en date du 21 septembre, au sujet de l'appel au Gouverneur en Conseil de la décision de la Commission des Chemins de Fer, concernant la construction d'un tunnel dans l'Av. du Parc, et il est

Résolu: Que le dit rapport soit approuvé, et qu'il ne croit pas donner suite à l'idée d'en appeler de ladite décision, et de donner instructions au Département en Loi de procéder immédiatement en cette cause.

2.—Monsieur Murphy, avocat, se présente devant le Bureau et soumet que le règlement No 460, concernant la circulation des voitures lourdes mues par la vapeur, est illégal d'après les statuts de Québec, et il est

Résolu: De référer cette question au Département en Loi avec prière de produire son opinion demain matin, le 28 du courant, ainsi que l'opinion de l'avocat consultant de la Cité, quant à la légalité dudit règlement.

3.—Il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef les plans préparés par monsieur Vanier et monsieur Vincent en rapport avec la construction du tunnel de l'Av. du Parc, pour rapport immédiat sur les avantages et les inconvénients réciproques desdits plans.

4.—Soumis un rapport du Département en Loi sur une demande du Bureau des Commissaires pour rapport sur le fait que certaines servitudes existeraient sur les terrains appartenant à la Ville, et situés au coin des rues Montcalm et Sherbrooke, retournant ladite demande au Bureau des Commissaires en le priant de demander un rapport au Bureau des Arpenteurs pour obtenir certains renseignements.

Résolu: De réitérer la demande faite en date du 17 septembre, et d'informer le Département en Loi que le Bureau désire avoir une réponse immédiate à cette demande, et d'informer le Département en Loi en outre qu'il a, de par les règlements et les règles du Conseil, tous les employés nécessaires à sa disposition pour se procurer des divers chefs de département tous les renseignements dont il peut avoir besoin pour la préparation de ces rapports, et que le Bureau des Commissaires ne croit pas devoir s'occuper de ces questions de détail.

of the subsections thereof which might be considered as a restriction of its powers, the City of Montreal is authorized to adopt all such by-laws as may be necessary for the good administration of its affairs, peace and order as well as on all matters which may concern or affect in any manner whatsoever the public interest and the welfare of its citizens.

Resolved: To give instructions to the secretary to prepare drafts of notices in connection with the amendments to the Charter to be submitted at the next session of the Legislature and to submit the same to Council at its next meeting.

It was also

Resolved: That instructions be given to the City Attorneys and City Clerk to prepare the amendments on the following matters:

10. Ratification of the different expropriations or acquisitions of immoveables made during the year for public purposes;

20. Extension of the clause of the charter allowing the City to make temporary loans which the City is authorized to issue;

30 To allow the City to construct sewers in the streets situated partly in the City and partly in another municipality.

At the request of Ald. Emard,

It was

Resolved: To include in the notices the word "Annexation."

Adjourned.

JULES CREPEAU,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 27th September 1912, a.m.

Present: His Worship Mayor L. A. Lavallée in the chair and all the members present.

1.—Mr. Butler, one of the City Attorneys, submitted to the Board a report of the Law Department, dated the 21st September, in connection with an appeal to the Governor in Council from the decision of the Board of Railway Commissioners concerning the erection of a tunnel in Park avenue, and it was

Resolved: That said report be approved and that they do not deem it advisable to appeal from said decision, and, that the Law Department be instructed to proceed immediately with the case.

2.—Mr. Murphy, advocate, appeared before the Board and submitted that by-law No. 460 concerning the traffic of heavy vehicles propelled by steam, is illegal, according to the statutes of Quebec, and it was

Resolved: To refer the matter to the Law Department with a request to submit their opinion for to-morrow morning as well as the opinion of the Consulting City Attorney as to the legality of said by-law.

3.—Resolved: To refer to the Chief Engineer the plans prepared by Messrs Vanier and Vincent in connection with the construction of the Park avenue tunnel, for an immediate report on the advantages and disadvantages of said plans.

4.—Submitted a report from the Law Department made at the request of the Board of Commissioners "re" certain servitudes existing on the land owned by the City and situated corner of Montcalm and Sherbrooke streets, as king the Board of Commissioners to refer the matter to the Surveyors department in order to obtain certain information.

Resolved: To reiterate the request made on the 17th September, and to inform the Law Department that the Board desires an immediate reply to said request, and to inform said Law Department, furthermore, that they have, in virtue of the by-laws and rules of Council, all the necessary employes at their disposal, to obtain from the different heads of departments all the information they may need for the preparation of their reports, and that the Board of Commissioners does not deem it advisable to attend to these questions of detail.

5.—Soumis un rapport du Département en Loi retournant au Bureau des Commissaires une résolution des Commissaires concernant une offre de terrain faite par les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes pour l'ouverture du chemin de la Côte Visitation.

Résolu: De réitérer la demande, faite en date du 18 septembre, pour un rapport savoir: si les prétentions des frères sont bien fondées, et si oui ou non, la Ville est propriétaire de la lisière de terrain en question, si oui, quand elle l'est devenue, et comment elle a été mise en possession du dit terrain.

6.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 23 septembre, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport dudit Bureau, en réponse à une question "re" inscription sur les voitures à l'usage des chefs de département.

Résolu: D'informer le Conseil en réponse, que le Bureau des Commissaires ne croit pas opportun pour le moment, de mettre les suggestions du Conseil en pratique, concernant les sorties des automobiles attendu que la Ville ne possède pas encore de garage pour remiser ses automobiles.

7.—Soumis un rapport du Département en Loi "re" compte de M. Chs. Bishop, au montant de \$19.44, pour fourniture de plans et devis en rapport avec le système de réfrigération, déclarant que le montant réclamé par monsieur Bishop ne fait pas partie des dépenses comprises dans son engagement, et dans le 5% qui doit lui être payé pour la surveillance des travaux.

Résolu: En conséquence d'autoriser le paiement dudit compte.

8.—Sur recommandation du Surintendant des Marchés, il est

Résolu: D'autoriser le transfert du bail de monsieur Elphège Bélair, pour l'étal portant les Nos. 50 et 50½ Marché Bonsecours, rue des Commissaires en faveur de monsieur J. A. Gauthier, pourvu que le loyer soit porté de \$5. qu'il est actuellement, à \$8. par semaine.

9.—Soumis un rapport du Surintendant de l'Incinération, demandant à être autorisé à se servir pour son département, d'une écurie située sur un terrain acheté par la Cité de madame Roméo Houlé, rue des Carrières.

Résolu: De demander au Trésorier de la Cité, de quelle manière un monsieur Rutherford, qui se sert actuellement de cette écurie, paie le loyer.

10.—Il est

Résolu: De demander au Surintendant des Edifices Municipaux de faire rapport sur toutes les maisons que la Ville possède actuellement, et qui pourraient être louées.

11.—Soumis un rapport du Surintendant de l'Incinération déclarant que le contre-maître Turner est retenu chez lui par la maladie, et demandant d'être autorisé à le remplacer temporairement par l'inspecteur Narcisse Troie.

Résolu: D'accorder ladite autorisation.

12.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux à louer immédiatement jusqu'au mois de mai prochain, la maison achetée de monsieur Dreux et située sur la rue St. Denis.

13.—Soumise une lettre de MM. Lafleur, MacDougall, MacFarlane et Pope, procureurs de M. Norman M. McLeod, au sujet du transfert du contrat à intervenir entre MM. F. H. McGuigan et Norman M. McLeod.

Soumis à ce sujet le rapport du Département en Loi déclarant que le projet de contrat en question est dans une forme légale, et approuvant ledit projet de contrat.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer ledit acte de transfert.

Ajournement.

L. N. SENECA,  
Secrétaire

5.—Submitted a report from the Law Department referring back to the Board of Commissioners a resolution concerning the offer from the Revd Brothers of the Christian Schools to cede a piece of land for the opening of Côte Visitation Road.

Resolved: To reiterate the request made on the 18th September, for a report as to whether the contentions of the Brothers are founded or not and whether the City is the owner of the strips of land in question and if so, when it acquired the same, and how and when it became in possession of said land.

6.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 23rd September, referring back to the Board of Commissioners a report from said Board, in reply to a question "re" inscriptions on the vehicles used by the heads of departments.

Resolved: That Council be informed in reply, that the Board of Commissioners does not deem it advisable at the present time to carry into effect the suggestions of Council as to the checking of the automobile service, inasmuch as the City does not yet own any garage;

7.—Submitted a report from the Law Department "re" account from Mr. Chs Bishop, amounting to \$19.44, for plans and specifications furnished in connection with the refrigerating plant, stating that the amount claimed by Mr. Bishop, is not included in the expenses mentioned in his agreement, nor in the 5% which he is to be paid for the supervision of the works.

Resolved: To authorize the payment of said account.

8.—On the recommendation of the Superintendent of Markets, it was

Resolved: To authorize the transfer of the lease of Mr. Elphège Bélair, for stall bearing Nos. 50 and 50½, Bonsecours Market, Commissioners street, to Mr. J. A. Gauthier, provided the rent be raised from \$5.00 to \$8.00 per week.

9.—Submitted a report from the Superintendent of the Incineration department asking for authority to use, for his department, a stable situated on the land purchased, by the City from Mrs Roméo Houlé, on Carrières street.

Resolved: To ask the City Treasurer how Mr. Rutherford, who is now using said stable, is paying the rent.

10.—Resolved: To ask the Superintendent of Municipal Buildings for a report on all the houses owned by the City and which might be leased

11.—Submitted a report from the Superintendent of the Incineration department stating that foreman Turner is confined at his house by illness and asking that he be authorized to replace him temporarily by Narcisse Troie, Inspector.

Resolved: To grant said authorization.

12.—Submitted a report from the Superintendent of the Municipal Buildings aenent the buildings owned by the City and which are now to let.

Resolved: That the Superintendent of Municipal Buildings be authorized to let immediately until the month of May next, the house purchased from Mr. Dreux and situated on St. Denis street.

13.—Submitted a letter from Messrs Lafleur, MacDougall, MacFarlane & Pope, attorneys for Mr. Norman M. McLeod, aenent the transfer of the contract of the filtration plant, transmitting a copy of the contract to be entered into between Messrs F. H. McGuigan and Norman M. McLeod.

In this connection, submitted a report from the Law Department stating that the draft of the contract in question is in a legal form, and approving of the same.

Resolved: That a report be made to Councill recommending that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign said deed of transfer

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary.

Compte rendu de l'assemblée du 26 septembre 1912, a.m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée; Tous présents.

1.—Soumise l'opinion de monsieur A. W. Atwater, avocat consultant, au sujet de la construction du tunnel de l'Ave. du Parc.

Monsieur Butler, l'un des avocats de la Cité, est présent au Bureau, au sujet de sa comparution devant la Commission des Chemins de Fer, sur cette question.

Le Bureau décide de faire rapport au Conseil recommandant de voter le crédit nécessaire pour la construction du tunnel de l'Av. du Parc, et ce, sur rapport de l'Ingénieur en Chef et du Président du Bureau des Evaluateurs sur l'estimé du coût de la construction ainsi que de la valeur des terrains à être expropriés.

Il est

Résolu: De prier le président du Bureau des Evaluateurs de faire rapport sur la valeur des propriétés à exproprier pour la construction du tunnel de l'Ave. du Parc.

Résolu: De prier le Greffier de la Cité de transmettre la ou les résolutions se rapportant à l'engagement de monsieur J. E. Vanier, ingénieur, pour la préparation des plans devis ou autre travaux se rattachant à la construction du tunnel de l'Av. du Parc.

2.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet des taxes réclamées par la Cité à la Montreal Water & Power Company, déclarant que l'exemption de taxe accordée à la dite compagnie est expirée depuis le 30 janvier 1911.

Résolu: De référer au Président du Bureau des Evaluateurs pour sa gouverne.

Ajournement.

L. N. SENECA  
Secretary

Compte rendu de l'assemblée du 26 septembre 1912,, p. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée; Tous présents.

1.—Soumis le rapport des avocats de la Cité et des experts recommandant le règlement de certaines réclamations.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant le règlement desdites réclamations comme suit:

Dame Amanda Gosselin, mort de son mari	\$500.00
Frais à MM. Beaudin & Cie	86.95
A. S. Daly et F. C. Larivière, expertise,	70.00
J. A. Davis & Cie, accident d'auto.	127.50
H. McMullin, perte de salaire,	13.00
Vipond & Vipond, frais "re" Jean de Gagné,	32.60
<b>COMPTES</b>	
J. D. de Lamirande & Cie, impression de factum	50.15
C. A. Marchand, impression de factum,	81.00
<b>TOTAL</b>	
	<b>\$961.20</b>

2.—Une délégation composée de MM. C. E. Gault, E. S. Ewing, A. N. Cole représentant la compagnie Mount Royal Park Slide, demandent la permission de changer le site de la glissoire.

Résolu: De référer au Surintendant du Parc Mont Royal pour rapport, sur l'opportunité d'accorder la permission demandée.

3.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 23 septembre 1912, question de l'échevin Blumenthal, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de bien vouloir étudier s'il ne serait pas opportun d'établir une cour du Recorded qui siégerait le soir, afin de permettre aux personnes qui sont poursuivies pour infraction aux règlements municipaux de pouvoir comparaître sans être obligées de perdre une journée de travail.

Résolu: De référer aux Recorders pour expression de leurs vues sur la question.

Report of meeting held on the 26th September 1912, a. m.

His Worship the Mayor, L. A. Lavallée, all the members of the Board.

1.—Submitted an opinion from Mr. A. W. Atwater, consulting Attorney, aenent the construction of the Park Ave. tunnel.

Mr. Butler, one of the City Attorneys, appaered before the Board and stated that he had represented the City before the Railway Commissioners in connection with this matter.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the necessary appropriation for the construction of the Park Avenue tunnel be voted, in accordance with the report from the Chief Engineer on the cost of said construction and with the report of the chairman of the Board of Assessors, giving the value of the land to be expropriated.

It was

Resolved: That the chairman of the Board of Assessors be requested to report on the value of the land to be expropriated for the construction of the Park Avenue tunnel

It was

Resolved: That the City Clerk be instructed to transmit the resolutions requesting Mr. J. E. Vanier, engineer, to prepare plans, specifications, etc., in connection with the Park avenue tunnel.

2.—Submitted a report from the Law Department aenent the taxes claimed by the City from the Montreal Water & Power Coy, stating that the exemption from taxation granted to the said Company expired on the 30th January 1911.

Referred to the Chairman of the Board of Assessors for his information.

Ajourned.

L. N. SENECA,  
Secretary

Report of meeting held on the 26th September 1912, p.m.

His Worship the Mayor L. A. Lavallée, all the members of the Board.

1.—Submitted a report from the City Attorneys and experts, recommending the settlement of certain claims.

Resolved: To report to Council, recommending the settlement of certain claims.

Resolved: To report to Council, recommending the settlement of said claims as follows;

Dame Amanda Gosselin, death of her husband	\$500.00
Cots to Messrs Beaudin & Co.	86.95
A. S. Daly & F. C. Larivière, expert fees	70.00
J. A. Davis & Coy, automobile accident	127.50
H. McMullin, loss of salary	13.00
Vipond & Vipond, costs "re" Jean de Gagné	32.60

#### ACCOUNTS.

J. A. de Lamirande & Cie, Printing of Factum	50.15
C. A. Marchand, printing of Factum	81.00
Total	\$961.20

2.—A delegation composed of Messrs C. E. Gault, E. S. Ewing and A. N. Cole, representing the Mount Royal Park Slide Coy, asked for permission to change the location of the slide of said Company.

Resolved: To refer the matter to the Superintendent of Mount Royal Park for a report on the advisability of granting said request.

3.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 23rd Septembred 1912, whereby the Board of Commissioners are requested by Ald Blu-

3.—Soumis un rapport du Département en Loi sur un projet de MM. Glibert Paye & Cie, au sujet de l'égoût de l'Av. Papineau, informant le Bureau qu'il a donné donné instructions au Greffier de la Cité de faire signifier un protêt aux entrepreneurs.

Résolu: D'approuver ledit rapport.

4.—Soumis un rapport du Département en Loi sur un protêt de monsieur A. Doutre, relativement aux dommages résultant du défaut de fournir l'eau à sa maison récemment construite avenue Papineau.

Déposé aux archives.

5.—Soumis un rapport du Chef de Police recommandant d'opérer le virement d'une somme de \$280. sur les crédits votés pour les gages des constables, et d'appliquer ladite somme au paiement du salaire d'un chauffeur pour l'automobile du département de Police, à raison de \$20. par semaine pour 14 semaines.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant d'opérer ledit virement.

6.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 23 septembre 1912, au sujet de la refonte de la charte.

Soumis un rapport du Département en Loi à ce sujet.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant qu'une somme de \$3,000. soit votée pour la refonte de la charte actuelle et la préparation d'une nouvelle charte.

7.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil.

10. A l'effet de permettre à MM. Vipond & Vipond d'ériger cinq poteaux sur le trottoir, coin des rues Ste. Catherine et St. Mathieu, aux conditions mentionnées au rapport de l'Ingénieur en Chef.

20. A l'effet de permettre à X Rays, Limited, pour monsieur James Patterson, d'ériger deux poteaux sur le trottoir, en face du No. 127 rue Mansfield, aux conditions mentionnées au rapport de l'Ingénieur en Chef.

30. A l'effet de voter \$2,000. pour compléter l'égoût de la rue St. André, de la rue St. Hubert via Morin jusqu'à la rue St. Rosaire. Part des propriétaires \$1,800., part de la Cité \$200.

40. A l'effet de voter certains crédits additionnels au département de l'aqueduc, savoir:

Fourniture de l'eau aux quartiers annexés sous contrat avec la M. W. & P. Co.	\$42,000.
Pavillon des pompes du bas niveau entretien réparation, etc	3,500.
Pavillon des pompes, Notre Dame de Grâce, Lachine, entretien et réparation,	1,500.
Item des bornes-fontaines, réparations aux machines	375.
Réparation aux machines électriques pour dégeler	265.
Outilage	1,000.
TOTAL	\$48,640.

Ajournement.

L. N. SENECA,  
Secrétaire.

\* \* \*  
Compte rendu de l'assemblée du 27 septembre 1912, p. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, Tous présents.

1.—Soumis un rapport mensuel pour les mois de juillet et d'août concernant le travail fait par monsieur P. C. Mount Opticien.

Déposé aux archives.

2.—Le Chef de Police transmet la "check pay list" au département de police, pour la période s'étendant du 1er au 15 septembre courant, et recommande de l'approuver.

Résolu: En conséquence.

menthal to consider whether it would not be advisable to hold sittings of the Recorder's Court at night, in order that the persons arrested for infractions of the municipal by-laws may appear before said Court without losing a day's work.

Resolved: To ask the Recorders to express their views on this matter.

3.—Submitted a report from the Law Department on the protest from Messrs Glibert & Paye anent the Papineau avenue sewer, informing the Board that they have given instructions to the City Clerk to have a protest served upon the contractors.

Resolved: To approve of said report.

4.—Submitted a report from the Law Department on the protest from Mr. A. Doutre, anent the damages caused to him owing to the failure of the City to supply water to his house, recently erected on Papineau avenue

Filed of record.

5.—Submitted a report from the Chief of Police recommending that the sum of \$200 voted for constables wages be varied and applied to the payment of the salary of a chauffeur for the automobile of the police department, at the rate of \$20 per week, for 14 weeks.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said variation be made.

6.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 23rd September 1912, anent the redrafting of the charter.

Submitted also a report from the La wDepartement in this connection.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$3,000 be voted for the drafting of a new Charter.

7.—On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: That reports be made to Council as follows:

10. To allow Messrs Vipond & Vipond to erect five poles on the sidewalk at the corner of St. Catherine and St. Mathew street, on the conditions mentioned in the Chief Engineer's report.

20. To allow the X Rays Limited, represented by Mr James Patterson, to erect two poles on the sidewalk, oposite No. 127 Mansfield street on the conditions mentioned in the Chief Engineer's report.

30. To vote \$2,000 to complete the St. André street sewer, from St Hubert street, via Morin, to St. Rosaire street. Proprietors' share \$1,800. City's share, \$200.

40. To vote the following additional appropriations to the Water Works Department, viz:

Water supply in annexed wards under contract with the M. W. & P. Co.	\$42,000.
Low level pumping station—maintenanse, re pairs, etc	3,500.
Pumping station, Notre-Dame de Grâces, Lachîne,—maintenance and repairs	1,500.
Hydrants, repairs to machinery	375.
Repairs to electric thawing machines	265.
Tools and implements	1,000.
	\$48,640.

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary

\* \* \*  
Report of meeting held on the 27th September 1912, P.M.

His Worship the Mayor, all the members of the Board

1.—Submitted the monthly report for the months of July and August, anent the work done by Mr. P. C. Mount, optician.

Filed of record.

2.—The Chief of Police transmitted the "check pay list" of the Police department for the fortnight ending on the 15th September instant and recommended that the same be approved.

Resolved: Accordingly.

3.—Soumis un rapport du Chef de Police déclarant que le détective Guérin a commis un acte reprehensible, et recommandant pour faire un exemple, qu'une amende de \$10. lui soit imposée, et qu'il soit de plus réprimandé.

Résolu: D'informer le Chef de Police que ces questions disciplinaires sont de son ressort.

4.—Soumis un rapport du Surintendant des Marchés sur une demande de la Compagnie Harris Abattoirs Ltd., pour faire certains travaux d'agrandissement à son étal du Marché Bonsecours, à ses frais et dépens.

Résolu: D'informer ladite compagnie que sa demande ne peut être entretenu.

Ajournement.

L. N. SENEGAL,  
Secrétaire.

Compte rendu de l'assemblée du 30 septembre 1912, a. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée: Tous présents.

1.—Soumis un rapport du Département en Loi et de l'Avocat Consultant de la Cité, "re" règlement No. 460 concernant les voitures à vapeur et à moteur.

Attendu que le Département en Loi déclare dans ledit rapport que le règlement 460 est illégal et ultra vires, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil, et de prier le Greffier de la Cour du Recorder, en attendant la décision du Conseil, de demander l'ajournement des causes pendantes devant ladite Cour, et basées sur ledit règlement 460.

2.—Soumise une demande du Surintendant des Marchés pour autorisation de prendre ses vacances annuelles.

Résolu: D'accorder ladite autorisation.

3.—Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, transmettant copie d'un rapport adressé au Conseil, "in re" la Cité de Montréal, requérante, et le Chemin de Lachine en haut de l'avenue Western aux limites ouest de la Cité.

4.—Soumise une lettre de MM. Marsan & David, "re" réclamation de monsieur Wilfrid Duquette, pour le paiement d'une balance de \$49,571.58, dans le coût de la construction du tunnel du Blvd. St. Laurent.

Résolu: De référer au Département en Loi (Monsieur Lavallée), pour aviser.

5.—Soumis un rapport du Département en Loi "re" moitié du coût des travaux d'entretien de la traverse, entre Boucherville et la Longue-Pointe.

Résolu: De retourner ledit rapport au Département en Loi (Monsieur Jarry), pour indiquer la source où il a puisé ces renseignements.

6.—Soumis un rapport du Département en Loi "re" système de drainage du quartier Bordeaux.

Résolu: De référer à l'Avocat Consultant de la Cité pour rapport.

7.—Soumis un rapport du Département en Loi "re" Park Realty Co. et la Cité, exemption de taxes.

Résolu: De référer à l'Avocat Consultant de la Cité pour rapport.

8.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 16 septembre 1912, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de procéder à l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, de Maisonneuve aux limites est de la Cité.

Résolu: De référer au Département en Loi pour indiquer au Bureau des Commissaires la loi à laquelle il est fait allusion dans ladite résolution.

9.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef "re" expropriation de la rue St. André, de la rue de Montigny à la ruelle Lafayette.

Déposé aux archives.

Ajournement.

L. N. SENEGAL,  
Secrétaire.

3.—Submitted a report from the Chief of Police stating that Detective Guérin had committed a reprehensible act and recommending, as an example, that he be fined \$10.00 and moreover, reprimanded.

Resolved: To inform the Chief of Police that these disciplinary matters are within his province.

4.—Submitted a report from the Superintendent of markets on the application from The Harris Abattoirs Coy, Ltd, for permission to enlarge their stall at Bonsecours market, at their own expense.

Resolved: To inform the said Company that their request cannot be granted

Adjourned.

L. N. SENEGAL,  
Secretary.

Report of meeting held on the 30th September 1912, a.m.

Present: His Worship Mayor L. A. Lavallée, and all the members of the Board.

1.—Submitted a report from the Law Department and the Consulting City Attorney, "re" by-law No. 400 concerning steam and motor vehicles.

Whereas the Law Department declared in said report that by-law 460 is illegal and "ultra vires", it was

Resolved: That said report be transmitted to Council and that the Clerk of the Recorder's Court be requested pending the decision of Council, to ask that the cases based on said by-law 460, pending before said Court, be postponed.

2.—Submitted a letter from the Superintendent of Markets asking that he be authorized to take his annual holidays.

Resolved: To grant said authorization.

3.—Submitted a report from the City Attorney, transmitting copy of a report sent to Council, "in re" the City of Montreal, petitioner, and the Upper Lachine Road, from Western Avenue to the western City limits.

4.—Submitted a letter from Messrs Marsan & David, "re" claim from Mr. Wilfrid Duquette, for the payment of the balance of \$49,571.58, of the cost of the construction of the St. Lawrence Boulevard tunnel.

Referred to the Law Department (Mr. Lavallée,) for his opinion.

5.—Submitted a report from the Law Department "re" half of the cost of maintaining the crossing, between Boucherville and Longue-Pointe.

Resolved: That said report be referred back to the Law Department (Mr. Jarry), with instructions to state where he obtained the information given by him.

6.—Submitted a report from the Law Department "re" drainage system of Bordeaux ward.

Resolved: That said report be referred to the Consulting City Attorney for a report.

7.—Submitted a report from the Law Department "re" Park Realty Co., and the City, exemption from taxes.

Referred to the Consulting City Attorney for a report.

8.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council, held on the 16th September 1912, whereby the Board of Commissioners are requested to proceed with the expropriation for the widening of Notre-Dame street, from Maisonneuve to the Eastern City limits.

Resolved: That said matter be referred to the Law Department with a request that they indicate to the Board of Commissioners the law referred to in said resolution.

9.—Submitted a report from the Chief Engineer "re" expropriation of St. André street, from de Montigny street to Lafayette lane.

Filed of record.

Adjourned.

L. N. SENEGAL,  
Secretary.

Compte rendu de l'assemblée du 30 septembre 1912, p. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée; Tous présents.

1.—Soumise une communication de monsieur Jos. R. Roy, "re" extension des lignes de tramways sur la rue Dorchester Ouest.

Résolu: D'informer monsieur Roy que le Bureau n'entend pas étudier la question de nouveaux circuits ou routes, tant que la Cité n'aura pas passé un nouveau contrat avec la Compagnie des Tramways.

2.—Soumis un rapport de monsieur A. Gariépy informant le Bureau que le plan pour l'expropriation du Boulevard St. Joseph, qui devait être terminé le 1er septembre, n'est pas encore prêt.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour voir à ce que ce plan soit terminé sans délai.

3.—Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtisses au sujet du poste No. 14.

Résolu: De donner instructions à l'Inspecteur des Bâtisses d'aller faire l'inspection dudit poste avec l'architecte Montbriand, et de faire rapport.

4.—Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, demandant d'être autorisé à faire boiser à neuf l'extérieur des étaux à poissons du Marché St. Laurent.

Résolu: D'accorder ladite autorisation, le crédit nécessaire à cette fin devant être imputé sur le montant de \$300. voté au budget.

5.—Après considérations de certains rapports, il est

Résolu: de faire rapport au Conseil.

10. A l'effet d'informer le Conseil, en réponse à une question, que le Bureau à l'intention de se conformer à l'ordre de la Commission des Chemins de Fer, au sujet de la construction d'un tunnel dans l'Avenue du Parc.

20. A l'effet de voter une somme de \$35.18 pour paiement d'intérêt sur une somme de \$2,077., représentant le prix de la vente de certains terrains de Dame F. L. Béique.

30. A l'effet de voter une somme de \$339. pour payer une annuité à monsieur Ls. Désy, pointeur, dans le département de l'Incinération, et lui permettre de se retirer du service avec une annuité représentant la moitié de son salaire.

40. A l'effet d'incorporer l'association dite: Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal.

50. A l'effet de faire exécuter en régie certains travaux de trottoir pour lesquels un crédit de \$35,000. a été voté par le Conseil.

60. A l'effet de permettre à MM. J. H. et H. J. Gagné d'ériger sur la rue Oxford 4 maisons à deux étages, sur les lots Nos. 86-87 et 88 de 175 quartier Notre Dame de Grâces.

70. A l'effet de reculer la ligne homologuée de l'Av. Esplanade, entre les Aves. Duluth et Mont-Royal, de 25 pieds vers l'ouest, et de donner instructions aux avocats de la Cité de prendre les procédures nécessaires à cette fin.

80. A l'effet de ratifier certains changements dans le contrat pour les améliorations au Champ de Mars, en vue de maintenir le talus sur la rue Gosford, et de construire un mur sur la rue St. Gabriel pour l'abaissement du niveau de cette rue.

90. A l'effet de voter une somme de \$24,169.26, pour payer à J. W. Harris Construction Company la balance de son contrat avec la Ville Emard, avant l'annexion, pour la construction d'égouts dans les rues Riel, Eva, Woodland Springland et Dorothy, ainsi que pour l'établissement d'une station de pompes, ladite somme étant payable \$19,169.26, par les propriétaires intéressés et \$5,000, par la Ville.

100. A l'effet d'accepter l'offre de M. H. Gervais, de vendre à la Cité, en rapport avec l'expropriation de l'élargissement de la rue Notre Dame Ouest, l'emplacement portant les Nos. civiques 1151 à 1161 rue Notre Dame Ouest et Nos. 2 à 16 de la rue Fulford, moyennant le prix de \$55,000.

110. A l'effet de voter une somme de \$3,814. pour la construction de trottoirs permanents dans les rues récemment pavées, et dans celles dont les pavages sont actuellement en cours d'exécution, ladite somme étant payable moitié par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés.

Ajournement.

L. N. SENECA  
Secrétaire

Report of meeting held 30th September 1912, p. m.

His Worship the Mayor L. A. Lavallée, all the members of the Board.

1.—Submitted a letter from Mr. Jos. R. Roy "re" extension of street car lines on Dorchester street west.

Resolved: To inform Mr. Roy that this Board do not deem it advisable to consider the question of the establishment of new circuits or routes, until a new contract has been passed with the Tramways Company.

2.—Submitted a report from Mr. A. Gariépy informing this Board that the expropriation plan of St. Joseph Boulevard, which was to be completed on the 1st September is not yet ready.

Resolved: That the Chief Engineer be instructed to have said plan completed immediately.

3.—Submitted a report from the Building Inspector, ament No. 14 Station.

Resolved: That the Building Inspector be instructed to inspect said station with Mr. Montbriant, Architect, and report.

4.—Submitted a report from the Superintendent of Markets asking for authorization to have the wainscoating of the fish stalls, at St. Lawrence Market renewed.

Resolved: To grant said authorization, the amount required to be charged against the appropriation of \$300 included in the budget.

5.—After consideration of certain reports, it was

Resolved: That reports be made to Council as follows;

10. To inform the Council, in reply to a question, that the Board intend to comply with the order of the Railway Commissioners "re" construction of the Park Ave. Tunnel.

20. To vote a sum of \$35.18 to pay the interest on the sum of \$2,077, representing the sale price of certain lots of land belonging to Dame F. L. Béique.

30. To vote the sum of \$339 to pay an annuity to Mr. Ls. Désy, timekeeper, in the Incineration Department, and allow him to retire from the service with a pension equal to one half of his salary.

40. To incorporate "Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal".

50. To have certain sidewalks laid by day labor, for which an appropriation has been voted by the Council.

60. To allow Messrs J. H. & H. J. Gagné to erect on Oxford street, four houses two stories high on lots Nos. 86-87 and 88 of 175 Notre Dame de Graces ward.

70. To move back the homologated line of Esplanade Avenue between Duluth and Mount Royal avenues, 25 feet westwards, and to instruct the City Attorneys to take the necessary proceedings for that purpose.

80. To ratify certain changes in the contract for improving Champ de Mars, in order to maintain the slope on Gosford street and to erect a wall on St. Gabriel street for lowering the level of said street.

90. To vote the sum of \$24,169.26 to pay The J. W. Harris Construction Company the balance of their contract passed with the Town of Emard, before its annexation, for the construction of sewers, in Riel, Eva, Woodland, Springland and Dorothy streets, as well as for the establishment of a pumping station; the said sum payable \$19,169.20 by the interested proprietors and \$5,000 by the City.

100. To accept the offer from Mr. H. Gervais to sell to the City in connection with the expropriation for the widening of Notre-Dame street, the lot of land bearing civic numbers 1151 to 1161 Notre-Dame street west, and Nos 2 to 16 Fulford street, for the sum of \$55,000.

110. To vote a sum of \$3,814 for the laying of permanent sidewalks in the streets recently paved, and those in which pavings are now being laid, the said sum payable half by the City and half by the interested proprietors.

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary.

Compte rendu de l'assemblée du 1er octobre 1912, a.m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée; Tous présents.

1.—Sur rapport de l'Agent des Achats et des Ventes, il est

Résolu: D'autoriser la remise à la Compagnie Stoddart Bedding d'un dépôt de \$315.00 fait en rapport avec le contrat pour la fourniture de lits.

2.—Soumise une requête de citoyens du quartier Bordeaux, demandant de faire disparaître quelques pieds de clôture au coin sud-est de la voie du C. P. R., près du Boulevard Gouin, et de continuer le trottoir jusqu'au quai du chemin de fer.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour préparation d'un plan.

3.—Soumis un rapport du Chef de Police au sujet de la demande du Major Pelletier, pour vendre à la Ville des exemplaires du livre intitulé: "First Aid to the Injured".

Résolu: D'informer le Major Pelletier que le Bureau ne croit pas judicieux de prendre cette question en considération pour le moment.

4.—Monsieur l'échevin Lapointe demande au Bureau de faire faire des réparations urgentes au macadam de la rue Atwater, depuis la rue St. Antoine en descendant vers le sud.

Résolu: De référer cette demande à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

5.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'une demande des résidents du quartier Longue Pointe, pour faire des améliorations à la rue Dickson, déclarant que le coût du niveling de ladite rue sera de \$3,075.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant de voter la dite somme pour les fins ci-dessus mentionnées.

Ajournement.

L. N. SENECA,  
Secrétaire

### CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 1er octobre 1912.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Letourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Macdonald, Ménard, Judge et MM. Ainey, Dupuis, Godfrey et Lachapelle.

### REQUETES.

1.—De MM. Gingras et David et Moïse Beaudoin à l'effet d'installer des moteurs.

2.—Des contribuables de la rue St. Hubert se plaignant d'un certain garage.

3.—De l'Association Athlétique d'Amateurs St. Louis à l'effet d'être constituée en corporation.

4.—De M. E. N. Hébert offrant de céder certaines rues à la Ville.

5.—Du Département en Loi concernant l'égout de la rue Saint André.

6.—Du Conseil du Board of Trade demandant que la Place Royale reste un square.

7.—De M. P. N. Trahan concernant la ligne de l'avenue Van Horne.

8.—Du "Club Ouvrier St. Jean Baptiste" concernant le système d'égouts.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

Report of meeting held on the 1st October 1912, a.m.

His Worship the Mayor L. A. Lavallée, all the members of the Board.

1.—On a report from the Purchasing and Sales Agent, it was

Resolved: To refund the Stoddard Bedding Company a deposit of \$315 made in connection with the contract for the supply of beds.

2.—Submitted a petition from the citizens of Bordeaux ward, asking that a few feet of fence at the south-east corner of the C. P. R. track, near Gouin Boulevard, be removed, and that the sidewalk be continued as far as the railway platform.

Resolved: That it be referred to the Chief Engineer, with instructions to prepare a plan.

3.—Submitted a report from the Chief of Police, aent Major Pelletier offering to sell to the City copies of a book entitled "First Aid to the injured".

Resolved: To inform Major Pelletier that the Board do not deem it proper to consider this question at the present time.

4.—Ald. Lapointe asked that urgent repairs be made to the macadam on Atwater street, from St. Antoine street southwards.

Resolved: That this request be referred to the Chief Engineer for a report.

5.—Submitted a report from the Chief Engineer aent the petition from residents of Longue Pointe ward, asking that improvements be made to Dickson street, stating that the cost for levelling said street will be \$3,075.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said sum be voted for the purposes above mentioned.

Adjourned.

L. N. SENECA,  
Secretary.

### CITY COUNCIL

Report of Special meeting held on the 1st October 1912

His Worship the Mayor, Mr. L. A. Lavallée, in the chair Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lanointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Letourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandiac, Macdonald, Ménard, Judge and Messrs Ainey, Dupuis, Godfrey and Lachapelle, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

### PETITIONS.

1.—From Messrs Gingras and David and Moïse Beaudoin to erect motors.

2.—From ratepayers, St. Hubert St., complaining of a certain garage.

3.—From "L'Association Athlétique d'Amateurs St. Louis", to be incorporated.

4.—From Mr. E. N. Hébert, offering to cede certain streets to the City.

5.—From Law Department, concerning sewer in St. André St.

6.—From Council of the Board of Trade, asking that Place Royale be preserved as a square.

7.—From Mr. P. N. Trahan, concerning the line of Van Horne Avenue.

8.—From "Club Ouvrier St. Jean Baptiste", concerning the sewerage system

Referred to the Board of Commissioners.

9.—Du Département en Loi concernant l'irrégularité du service des tramways.

Renvoyée à la Commission Spéciale "Re" Règlement No. 210.

M. l'échevin Garceau quitte la Salle du Conseil.

10.—Du Greffier de la Cité soumettant un projet d'avis public "re" amendements à la Charte.

Ledit projet d'avis étant lu, M. l'échevin Martin propose, appuyé par M. l'échevin Séguin:

Que les mots suivants soient ajoutés audit avis: "Bureau des Commissaires".

Ledit amendement étant mis aux voix le Conseil se partage:

Pour: Tétreau, Mayrand, Martin, Séguin.—4.

Contre: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Monahan, Clément, Letourneau, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge.—21.

Ainsi l'amendement est rejeté.

Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que les mots suivants soient ajoutés au dit avis public.

"Ratification du Règlement No. 460, intitulé "Règlement concernant les voitures à vapeur et à moteur".

M. l'échevin MARTIN propose appuyé par M. l'échevin SEGUIN.

Que les mots suivants dans ledit avis: Pouvoir du Conseil et du Bureau des Commissaires soient retranchés et remplacés par les mots suivants: "Bureau des Commissaires".

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Mayrand, Martin, Séguin, Vandelac.—4.

Contre: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Monahan, Clément, Tétreau, Letourneau, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Fraser, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge.—22.

Ainsi, ladite proposition est rejetée.

Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyée par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que les mots suivants soient ajoutés audit avis public: "Ratification des règlements "re" Construction de Bâtiments".

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que les mots suivants soient ajoutés audit avis public: "Fonds de retraite, Rentes Viagères pour les employés municipaux".

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE; appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit avis public, ainsi amendé, soit approuvé et que le Greffier de la Cité reçoive instructions de le publier conformément aux règles de l'Assemblée Législative (M. l'échevin Martin dissident).

## RAPPORTS.

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de construire certains trottoirs en ciment.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de poser 400 pieds de tuyaux à l'eau dans la rue Rockfield. (St. Pierre aux Liens).

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de poser 1000 pieds de tuyaux dans la 21ème Avenue (St. Pierre aux Liens)

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Gagné & Gagné d'ériger certaines maisons dans la rue Oxford.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPÔINTE, appuyée par M. l'échevin Macdonald, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de remettre un dépôt à MM. Warner Quinlan Co.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de remettre un dépôt à Sicily Asphaltum Paving Co.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer certaines réclamations se montant à \$961.20.

9.—From Law Department, concerning the irregularity in the street car service.

Referred to the Special Committee "re" by-law No. 210. Ald. Garceau left the Council Chamber.

10.—From City Clerk, submitting draft of proposed public advertisement "re" amendments to the Charter.

Said proposed advertisement being read,

Ald. MARTIN moved, seconded by Ald. SEGUIN,

That the following words be added to said advertisement: "Board of Commissioners."

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas: Tétreau, Mayrand, Martin, Séguin.—4.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Monahan, Clément, Letourneau, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge.—21.

So it passed in the negative.

On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the following words be added to said public advertisement:

"Ratification of By-law No. 460 entitled "By-law concerning steam and motor vehicles."

Ald. MARTIN moved, seconded by Ald. SEGUIN,

That the following words in said advertisement, viz: "powers of the Council and of the Board of Commissioners," be struck therefrom and replaced by the following words: "Board of Commissioners".

Said motion being put, the Council divided:

Yeas: Mayrand, Martin, Séguin, Vandelac.—4.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Monahan, Clément, Tétreau, Letourneau, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Fraser, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge.—22.

So it passed in the negative.

On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the following words be added to said public notice: "Ratification of by-laws "re" construction of buildings."

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the following words be added to said public notice:

"Superannuation fund, annuities, for civic employes".

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said public notice, as amended, be approved of and that the City Clerk be instructed to publish the same in compliance with the rules of the Legislative Assembly (Ald. Martin dissenting).

## REPORTS.

11.—From Board of Commissioners, to construct certain cement sidewalks.

12.—From Board of Commissioners, to lay 400 feet of water pipe in Rockfield St. (St. Pierre aux Liens).

13.—From Board of Commissioners, to lay 1000 feet pipe in 2nd Avenue (St. Pierre aux Liens).

14.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. Gagné & Gagné to erect certain houses on Oxford St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

15.—From Board of Commissioners, to remit deposit to Messrs. Warner Quinlan Co.

16.—From Board of Commissioners, to remit deposit to the Sicily Asphaltum Paving Co.

17.—From Board of Commissioners, to settle certain claims amounting to \$961.20.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de remettre un certain dépôt à The E. D. Hofeller Co.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$280. (M. l'échevin Martin dissident).

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter la somme de \$35.18 pour payer certains intérêts.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Vipond & Vipond d'ériger des lampadères.

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. James Patterson d'ériger des lampadères.

23.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accorder un délai de deux mois à M. Joseph Marcotte, entrepreneur, pour terminer certains travaux.

24.—Du Bureau des Commissaires, concernant les délégations qui doivent assister à certaines conventions.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$3,894. pour la construction de trottoirs permanents.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$3,075. pour niveler la rue Dixon..

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Réolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (M. l'échevin Martin dissident quant à l'item No. 19).

27.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question "re" service de tramways dans la rue St. Laurent.

28.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question "re" expropriation du Boulevard St. Joseph.

29.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question "re" réparations de rues.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Réolu: Que les dits rapports soient reçus et adoptés et que copies en soient transmises aux échevins intéressés.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$24,169.26 à The J. W. Harris Construction Co.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Emard.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter une certaine propriété de M. H. Gervais.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin N. LAPOINTE, il est

Réolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté (MM. les échevins Giroux, Poissant et Martin dissidents).

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un certain crédit au département de l'aqueduc.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MAYRAND, il est

Réolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$2,000, pour parachever l'égoût de la rue St. André.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin TETREAU, il est

Réolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$3,000. "re" refonte de la charte.

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'offrir la position d'Avocat en Chef de la Cité à M. le juge Laurendeau

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Tétreau.

36.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de rembourser un certain dépôt à la "Bitulithic Co."

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin POISSANT, il est

Réolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une pension de \$339. à M. L. Désy.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Réolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté avec l'entente cependant, que la pension à laquelle pourvoit ledit rapport ne sera payée que jusqu'à la fin de l'année et que de plus, après qu'un fonds de pension aura été établi pour tous les employés municipaux, M. Désy devra se soumettre aux clauses et conditions du règlement relatif audit fond de pension.

18.—From Board of Commissioners, to remit certain deposit to the E. D. Hofeller Co.

19.—From Board of Commissioners, to vary a sum of

\$35.18 to pay certain interests.

20.—From Board of Commissioners, to vote a sum of

\$35.18 to pay certain interests.

21.—From Board of Commissioners, to allow Messrs

Vipond & Vipond to erect lamp posts.

22.—From Board of Commissioners, to allow Mr. James Patterson to erect lamp posts.

23.—From Board of Commissioners, to allow two month's delay to Mr. Joseph Marcotte, contractor, to complete certain work.

24.—From Board of Commissioners, concerning delegations to attend certain conventions.

25.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$3,894 for the construction of permanent sidewalks.

26.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$3,075 to level Dixon St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Martin dissenting as to item No. 19).

27.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" street car service St. Lawrence Boulevard.

28.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" expropriation Boulevard St. Joseph.

29.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" repairs to streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports be received and that copies thereof be transmitted to the Aldermen interested.

30.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$24,169.26 to the J. W. Harris Construction Co.

Consideration deferred, at the request of Ald. Emard.

31.—From Board of Commissioners, to purchase certain property from Mr. H. Gervais.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Giroux, Poissant and Martin dissenting).

32.—From Board of Commissioners, to vote a certain appropriation to the Water Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$2,000 to complete sewer in St. André St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to appropriate \$3,000 "re" re-drafting of Charter.

35.—From Board of Commissioners, to offer the position of Chief City Attorney to Mr. Justice Laurendeau.

Consideration deferred, at the request of Ald. Tétreau.

36.—From Board of Commissioners, to reimburse a certain deposit to the Bitulithic Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. POISSANT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

37.—From Board of Commissioners, to pay an annuity of \$339 to Mr. L. Désy.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted with the understanding, nevertheless, that the annuity provided for in said report shall only be voted to Mr. Désy, until the end of the year and that, moreover, when a pension fund shall have been established for all the municipal employees, the said Mr. Désy shall be subject to the clauses and conditions of said pension fund.

38.—Du Bureau des Commissaires, l'effet d'approuver certains changements dans les plans "re" améliorations au Champs de Mars.

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. ROBINSON.

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté. Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Morin, Fraser, Stroud, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge. 22.

Contre: Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Vandelac.—6.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

39.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'effacer la ligne homologuée de la rue Esplanade.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin VANDELAC, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

40.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en Corporation "Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal".

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'approuver le transport de certain contrat à M. Norman McLeod.

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON,

Propose que ledit rapport soit reçu et adopté.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Clément, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Fraser, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge.—21.

Contre: Tétreau, Martin, Séguin, Giroux.—4.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

42.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$180,000. pour la construction d'un tunnel à l'avenue du Parc.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L. A. Lapointe.

43.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de répondre à une question "re" construction du viaduc de l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. EMARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

44.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de certaines inscriptions sur les voitures appartenant à la Ville.

Délibération remise à la demande de l'échevin L. A. Lapointe.

45.—Du Bureau des Commissaires, transmettant une opinion du Département en Loi qui déclare que le règlement No. 460 est "ultra vires".

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. CLEMENT,

Propose: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau au Bureau des Commissaires.

M. l'éch. LARIVIERE, appuyé par M. l'éch. EMARD, propose en

Amendement: Que le rapport maintenant devant le Conseil soit renvoyé à la Commission de Législation afin de l'étudier et de consulter le Département en Loi, quant à la meilleure ligne de conduite à suivre dans les circonstances. Et un débat s'engageant,

M. l'éch. LARIVIERE, appuyé par M. l'éch. TURCOT

Propose: Que la question préalable soit maintenant mise aux voix.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Tétreau, Létourneau, Bastien, Turcot, Larivière, Séguin, Judge.—7.

38.—From Board of Commissioners, to approve of certain alterations in plans "re" improvements to Champ de Mars.

Ald L. A. LAPOINTE, moved, seconded by Ald. ROBINSON,

That said report be received and adopted.

Said motion being put, the Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Morin, Fraser, Stroud, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge.—22.

Nay: Larivière, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Vandelac.—6.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

39.—From Board of Commissioners, to alter homologated line of Esplanade Avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

40.—From Board of Commissioners, to incorporate the "Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal."

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Board of Commissioners, to vote an approval of transfer of certain contract to Mr. Norman McLeod.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

Said motion being put, the Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Clément, Mayrand, Emard, Bastien, Turcot, Drummond, Larivière, Fraser, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge.—21.

Nay: Tétreau, Martin, Séguin, Giroux.—4.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

42.—From Board of Commissioners, to vote an appropriation of \$180,000 to construct Park Ave. tunnel.

Consideration deferred, at the request of Ald. L. A. Lapointe.

43.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" construction of viaduct Park Ave.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

44.—From Board of Commissioners, concerning certain inscriptions on vehicles belonging to the City.

Consideration deferred, at the request of Ald. L. A. Lapointe.

45.—From Board of Commissioners, transmitting opinion of Law Department, declaring By-law No. 460 'ultra vires'.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. CLEMENT,

That said report be referred back to the Board of Commissioners.

Moved in amendment by Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. EMARD,

That said report be referred to the Legislation Committee, in order that said Committee may consider the same and consult the Law Department as to the best course to be followed in the premises.

And a debate arising,

Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. TURCOT, That the previous question be now put.

The Council divided thereon:

Yea: Tétreau, Létourneau, Bastien, Turcot, Larivière, Séguin, Judge.—7.

Contre: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Boyd, Monahan, Clément, Emard, Drummond, Morin, Martin, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Macdonald, Ménard.—19.

Ladite proposition est ainsi rejetée.

Et un nouveau débat s'engageant, ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

46.—De la Commission Spéciale "re" Règlement No. 210, à l'effet de conférer avec les directeurs de la Compagnie des Tramways.

Sur proposition de M. l'échevin EMARD, appuyée par M. l'éch. PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

47.—De la Commission de Législation, soumettant pour approbation certains amendements à la Charte.

Le Conseil procède alors à l'étude desdits amendements et Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

La section 3 étant lue,

M. l'éch. EMARD, appuyé par M. l'éch. ROBINSON,

Propose: Que ladite section soit renvoyée au Bureau des Commissaires avec prière de faire rapport d'ici à 15 jours.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Robinson, Boyd, Monahan, Emard, Drummond, Fraser, Macdonald.—7

Contre: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Prud'homme, Clément, Létourneau, Bastien, Larivière, Morin, Martin, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Ménard, Judge.—18.

Ladite proposition est ainsi rejetée.

Son Honneur le Maire pose alors la question

Ladite section sera-t-elle agréée telle que soumise?

Le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Prud'homme, Clément, Létourneau, Bastien, Larivière, Morin, Martin, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Ménard, Judge.—18.

Contre: Robinson, Boyd, Monahan, Emard, Drummond, Fraser, Macdonald.—7.

Ladite section est ainsi agréée, et il est

Résolu: En conséquence.

## MOTIONS

48.—Sur proposition de M. l'éch. MARTIN, appuyé par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de prendre les mesures nécessaires pour forcer la Compagnie des Tramways à se conformer à la section 39 du règlement No. 210, qui oblige ladite Compagnie à fabriquer dans la Cité de Montréal, tout le matériel roulant dont elle peut avoir besoin pour l'exploitation de son chemin de fer, vu que ladite Compagnie fait fabriquer des chars dans la Ville d'Ottawa et ailleurs.

42.—Sur proposition de M. l'éch. MARTIN, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de donner des instructions à l'Inspecteur des Bâtiments, de prendre des procédures contre Sir Wm. C. McDonald, manufacturier de tabac, pour le forcer à poser des appareils de sauvetage extérieurs, pour protéger les employés qui travaillent dans sa manufacture, située rue Ontario, quartier Ste-Marie, et pour obliger, aussi ledit Sir Wm. C. McDonald, à faire disparaître les grillages qui existent aux fenêtres de ladite manufacture, conformément aux dispositions du règlement No. 260, art. 115, tel qu'amendé par le règlement No. 337.

50.—M. l'échevin MENARD, appuyé par M. l'éch. VANDELAC,

Propose: Attendu que le 26 février 1912, le Conseil a adopté un rapport du Bureau des Commissaires recommandant d'acheter certains terrains requis pour l'élargissement des rues Ste-Anne et du Collège, dans le quartier Bordeaux, et a autorisé le Maire et le Greffier à signer le contrat à cette fin,

Qu'il soit

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Boyd, Monahan, Clément, Emard, Drummond, Morin, Martin, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Macdonald, Ménard.—19.

So it passed in the negative.

And, a further debate arising, said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

46.—From Special Committee "re" By-law No. 210, to meet the authorities of the Montreal Tramways Co.

On motion of Ald EMARD, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

47.—From Legislation Committee, submitting for approval certain amendments to the Charter.

The Council thereupon proceeded to consider said proposed amendments and

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Section 3 being read, Ald. EMARD moved, seconded by Ald. ROBINSON,

That said section be referred to the Board of Commissioners for a report within 15 days.

Said motion being put, the Council divided:

Yea: Robinson, Boyd, Monahan, Emard, Drummond, Fraser, Macdonald.—7.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Prud'homme, Clément, Létourneau, Bastien, Larivière, Morin, Martin, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Ménard, Judge.—18.

So it passed in the negative.

His Worship the Mayor then put the question: "Shall said section as submitted be agreed to ?

The Council divided thereon:

Yea: L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Prud'homme, Clément, Létourneau, Bastien, Larivière, Morin, Martin, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Ménard, Judge.—18.

Nays: Robinson, Boyd, Monahan, Emard, Drummond, Fraser, Macdonald.—7.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

## MOTIONS.

48.—On motion of Ald MARTIN seconded by Ald. LARIVIERE, it was

manufacture in the City of Montreal the whole of the by-law No. 210, which enacts that the said Company shall

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to take the necessary measures in order to compel the Tramways Company to comply with Section 39 of rolling stock which it may require for the operation of its railway, inasmuch as the said Company is having cars manufactured in the City of Ottawa and elsewhere.

49.—On motion of Ald. MARTIN, seconded by VANDELAC, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to give instructions to the Building Inspector to take proceedings against Sir Wm. C. McDonald, tobacco manufacturer, in order to compel him to install outside fire escapes to protect the employees working in his factory, situated on Ontario St., St. Mary Ward, and also in order to compel the said Sir Wm. C. McDonald to remove the gratings from the windows of said factory, in accordance with the provisions of by-law No. 260, art 115, as amended by by-law No. 337.

50.—Ald. MENARD, moved, seconded by Ald. VANDELAC,

Whereas on the 26th February 1912, the Council adopted a report from the Board of Commissioners, recommending the purchase of certain pieces of land required for the widening of St Ann and College Sts., in St. Mary Ward, and authorized the Mayor and the City Clerk to sign the contract in this connection;

And it was

Résolu: Que les Avocats de la Cité et l'Avocat Consultant soient priés de répondre au Conseil à la question suivante:

Est ce que nonobstant les procédures qui ont été prises contre la Cité par un Monsieur Adolphe Prévost, relativement à l'acquisition des propriétés ci-dessus mentionnées, le Maire peut signer les contrats qui doivent intervenir entre les parties?

#### AVIS DE MOTIONS.

51.—De M. l'éch. Létourneau, à l'effet d'amender les règlements Nos. 358 et 434 "re" édifices dans le quartier St. Henri

52.—De M. l'éch. L. A. Lapointe, à l'effet de permettre à la Compagnie des Services Électriques du Canada de vendre de la force motrice

53.—De M. l'éch. L. A. Lapointe, pour adopter un règlement concernant les sifflets et les cloches de locomotives.

54.—De M. l'éch. Morin, pour adopter un amendement "re" pavages.

#### ORDRE DU JOUR

55.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un avis de motion de M. l'éch. Drummond pour annexer une certaine partie du quartier Ste-Marie au quartier Rosemont,

Sur proposition de M. l'éch. DRUMMOND, appuyée par M. l'éch. MORIN, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de rédiger un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de l'inscrire sur l'ordre du jour.

56.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires pour permettre au Séminaire de St-Sulpice de construire des plain-pieds sur le chemin de la Côte des Neiges,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. PRUD'HOMME, il est

Le Conseil s'adjourne.

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,  
Sous-Greffier de la Cité.

#### CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE MENSUEL DU LUNDI, 14 OCTOBRE, 1912

#### Ordre du jour

#### REGLEMENTS

1— 3<sup>me</sup> lecture d'un règlement amendant le règlement No. 139 de St. Louis du Mile-End. (19 fév.) (19 février.) (Imprimé.) (Dégrière.)

#### SUR LE BUREAU

2— MM. Bisailon & Brossard "re" avenue du Parc. (27 mai.)

1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement "re" Cie du chemin de fer "Canadian Northern." (1er août.) (L. A. Lapointe.)

#### RAPPORTS.

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Concernant l'établissement d'un boulevard sur les berges de l'aqueduc. (23 septembre).

Resolved: That the City Attorneys and the Consulting Attorney be requested to reply to the following question for the information of the Council:

Notwithstanding the proceedings which have been taken against the City by one Adolphe Prévost, in connection with the acquisition of the above mentioned properties, can the Mayor legally sign the contract to be passed between the parties?

#### NOTICES OF MOTIONS.

51.—By Ald. Létourneau, to amend By-laws Nos. 434 "re" building St. Henry Ward.

52.—By Ald. L. A. Lapointe, to allow the Electric Service Company of Canada to sell power.

53.—By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law concerning locomotive whistles and bells.

54.—By Ald. Morin, for an amendment "re" pavements.

#### ORDER OF THE DAY.

55.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Drummond to annex a certain part of St. Mary Ward to Rosemont,

56.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow the Seminary of St Sulpice to construct flats on Côte des-Neiges Road,

On motion of Ald. DRUMMOND, seconded by Ald. MORIN, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft a by-law accordingly, to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be adopted.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk

RENE BAUSET,  
Asst. City Clerk.

#### CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF MONDAY, OCTOBER 21st, 1912

#### Order of the day.

#### BY-LAWS

1— 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 139 of St. Louis du Mile End.  
(19th February.) (Printed.) (Dégrière.)

#### ON THE TABLE.

Messrs. Bisailon & Brossard "re" Park Avenue. (27th May)

2— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law "re" Can. Northern Ry. Co. (1st Aug.) (L. A. Lapointe).

#### REPORTS

3— BOARD OF COMMISSIONERS.—Concerning the establishment of a boulevard on the banks of the Aqueduct. (23rd Sept.)

- 4— BUREAU DES COMMISSAIRES.—Pour permettre à M. P. W. Kelly de vendre de la gazoline (10 octobre.)
- 5— BUREAU DES COMMISSAIRES.—Pour adjuger le contrat pour la construction d'un égout dans la rue Vaudreuil. (16 Oct.)
- 6— BUREAU DES COMMISSAIRES.—Pour inscrire certaines rues dans le quartier Longue Pointe. (16 octobre.)
- 7— BUREAU DES COMMISSAIRES.—Pour adjuger le contrat pour la construction d'un égout dans la rue la Peltrie. (16 octobre.)

## MOTIONS

- 8— CLEMENT.—Pour reconisider résolution "re" dénommément des rues St. Denis et Fénelon. (5 juin.)\*\*
- 9— BASTIEN.—Pour amender le règlement No. 210 afin de permettre à la Cie. des tramways de Montréal de transporter des marchandises. (10 octobre.)
- 10— BOYD.—Pour abroger et remplacer le règlement No. 130 concernant la fumée. (14 octobre.)

## RÈGLEMENTS.

- 11— 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de supprimer les causes d'incendie. (13 mai.) (L. A. Lapointe.) (Imprimé).
- 12— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant les voitures qui se rendent aux incendies. (13 mai). (Lapointe, L. A.)\* (imprimé.)
- 13— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant les signaux d'alarme pour certaines voitures. (13 mai). (Lapointe, L. A.) \* (imprimé.).
- 14— 2me et 3me lectures d'un règlement relatif aux salles de vues animées. (19 mars). (Imprimé.) (Clément.)\*\*
- 15— 2me et 3me lectures d'un règlement "re" enseignes électriques. (22 avril). (Imprimé.) (L. A. Lapointe)
- 16— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement pourvoyant à l'entretien des lots vacants. (13 mai). (Lapointe, L. A.)\*
- 17— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 351 "re" Département en Loi. (20 mai). (Poissant.)
- 18— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant la construction des édifices sur la rue St-Denis. (27 mai). (Poissant.).
- 19— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260 "re" édifices. (27 mai.) (Lapointe, L. A.)
- 20— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement prohibant la circulation de voitures lourdes sur la rue Dorchester Ouest. (25 juin.) (Ward).
- 21— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 445 "re" édifices dans le quartier Notre-Dame de Grâces. (3 juillet) (Clément.)
- 22— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 63 "re" édifices dans le quartier Notre-Dame de Grâces. (29 juillet). (Macdonald).

- 4— BOARD OF COMMISSIONERS.—To allow Mr. P. W. Kelly to sell gasoline. (10th Oct.).
- 5— BOARD OF COMMISSIONERS.—To award contract for the construction of a sewer in the Vaudreuil St. (16th Oct.)
- 6— BOARD OF COMMISSIONERS.—To inscribe certain streets in Longue-Pointe ward. (16th Oct.)
- 7— BOARD OF COMMISSIONERS.—To award contract for the construction of a séwer in De La Pelterie St. (16th October.)

## MOTIONS

- 8— CLEMENT.—To reconsider resolution "re". naming of St. Denis and Fénelon Sts. (5th June.)\*\*
- 9— BASTIEN.—To amend by-law No. 210 in order to allow the Montreal Tramways Co. to haul freight. (10th October).
- 10— BOYD.—To repeal and replace by-law No. 130 "re" smoke. (14th Oct.)

## BY-LAWS

- 11— 2nd and 3rd reading of a by-law to suppress causes of fire. (13th May). (Printend.) L. A. Lapointe.)
- 12— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law concerning vehicles proceeding to fires, (13th May) (Lapointe, L. A.)\* (Printed).
- 13— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law concerning alarm signals for certain vehicles. (13th May). (Lapointe, L. A.)\* (Printed.)
- 14— 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate moving picture halls. (19th March.) (Printed.) (Clément)\*\*
- 15— 2nd and 3rd reading of a by-law "re" electric signs. (2nd April.) (Printed.) (L. A. Lapointe).\*
- 16— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to provide for the care of vacant lots. (13th May). (L. A. Lapointe).\*
- 17— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 351 "re" Law Department. (20th May.) (Poissant.)
- 18— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate buildings on St. Denis St. (27th May.) (Poissant.) (Printed.)
- 19— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 "re" buildings. (27th May.) (L. A. Lapointe.)
- 20— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit heavy traffic on Dorchester St. West.
- 21— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 445 "re" buildings in Notre-Dame de Grâces Ward. (3rd July.) (Clément.)
- 22— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 63 "re" buildings in Notre-Dame de Grâces Ward. (29th July). (Macdonald).

- 23— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant les règlements Nos 417 et 445 "re" édifices dans le quartier Notre-Dame de Grâces. (29 juillet.) (Imprimé.) (Macdonald.)
- 24— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant le règlement No. 369 "re" musiciens ambulants. (8 juillet.) (Boyd.)
- 25— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant les règlements Nos. 11 et 19 concernant les édifices dans le quartier Bordeaux. (15 juillet) (Ménard.)
- 26— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant le règlement "re" voitures. (1er août.) (Tétreau.)
- 27— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement à l'effet d'annexer une certaine partie du quartier Ste Marie au quartier Rosemont. (16 septembre.) (Drummond.)
- 28— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant le règlement No 447 "re" édifices sur la rue Angers. (14 août.) (Imprimé) (Judge.)
- 29— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant les règlements Nos. 358 et 434 "re" édifices dans le quartier St. Henri. (1er octobre.) (Létourneau.)
- 30— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement concernant les sifflets et les cloches des locomotives. (1er octobre.) (Lapointe, L. A.)
- 31— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la "Electric Service Company of Canada" de vendre de l'énergie électrique. (1e octobre.) (Lapointe, L. A.)
- 32— 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant le règlement No. 414 "re" circulation. (9 août.) (Robinson.)
- NOTE.—Les items marqués ainsi: \* ont été appelés et n'ont pas été pris en délibération (\* une fois; \*\* deux fois).

## Vente à l'enchère

DE

MATERIAUX DE DEMOLITION, PIERRE, BRIQUE,  
BOIS, ETC.

Sur les lieux, à la date et à l'heure ci-après mentionnées, seront vendus à l'enchère les matériaux de démolitions des bâtisses suivantes:

**Vendredi, le 25 octobre 1912, à 10.30 heures a. m.**  
1. Bâtiment situé sur le lot du cadastre No. 1517, et portant le No. civique 56 rue Drummond quartier St. Antoine.

2. Bâtiment situé sur le lot du cadastre No. 1518, et portant le No. civique 58 rue Drummond, quartier St. Antoine. L'acquéreur devra démolir les bâtiments ci-dessus et enlever tous les débris à ses propres frais.

Les travaux de démolition et déblaiement devront être exécutés de manière à ne rien déteriorer ou endommager en aucune façon les édifices adjacents.

L'acquéreur devra tenir la Cité indemne de tous dommages quelconques qui pourraient être causés au cours de la démolition des bâtiments susmentionnés, et à cette fin faire le dépôt exigé.

Les travaux de démolition et de déblaiement devront être exécutés immédiatement.

Conditions: Argent comptant.  
Un pour cent payable pour droits d'encaissement.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECA  
Secrétaire.  
MARCOTTE FRERES,  
Encanteurs.

Bureau des Commissaires,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 18 octobre 1912.

- 23— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to amend by-laws Nos 417 and 445 "re" buildings in Notre-Dame de Grâces Ward. (29th July). (Printed). (Macdonald.)
- 24— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to amend by-law No. 369 "re" itinerant musicians. (8th July.) (Boyd.)
- 25— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to amend by-laws Nos. 11 and 19 concerning buildings in Bordeaux Ward. (15th July.) (Ménard.)
- 26— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to amend by-law "re" vehicles. (14th August.) (Tétreau.)
- 27— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to annex a certain part of St. Mary Ward to Rosemont ward. (16th September.) (Drummond.)
- 28— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to amend by-law No. 447 "re" buildings on Angers St. (14th August.) (Printed) (Judge.)
- 29— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to amend by-laws Nos 358 and 434 "re" buildings in St. Henry Ward. (1st Oct.) (Létourneau.)
- 30— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law concerning locomotive whistles and bells. (1st Oct.) (fil. A. Lapointe).
- 31— 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to allow the Electric Service Company of Canada to sell power. (1st Oct.) (L. A. Lapointe).
- 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to amend by-law No. 414 "re" traffic. (9th August.) (Robinson.)

NOTE.—Items marked thus: \* were called and not proceeded with (\* once, \*\* twice).

## Sale by auction

OF  
BUILDING MATERIALS, STONE, BRICK, WOOD, ETC.

On the premises, on the date and at the hour below mentioned will be sold by Public Auction the materials of the undermentioned building:

**Friday, the 25th. October 1912, at 10.30 o'clock a. m.**

1. Building situated on lot cadastral No. 1517, and bearing civic number 56 Drummond St., St. Antoine ward.

2. Building situated on lot cadastral No. 1518, and bearing civic number 58 Drummond St., St. Antoine ward.

The purchaser to demolish the above buildings and remove all the materials contained in said constructions, at his own cost and expense.

The work must be done in such manner as to in no way deteriorate or damage the adjoining buildings.

The purchaser must guarantee the City against all damages whatever in connection with the demolishing of the above mentioned buildings, and for this purpose make the required deposit.

The work must be done at once.

Terms:—Cash.

One per cent payable for auction fees.  
By order of the Board of Commissioners.

L. N. SENECA,  
Secretary.

MARCOTTE BROS,  
Auctioneers.

Board of Commissioners' Office,  
City Hall,  
Montreal, October 18th, 1912.



## AVIS

La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la Législature Provinciale, à sa prochaine session, afin d'obtenir des amendements à sa Charte, sur les matières suivantes:

Autonomie municipale, expropriations, ouverture, prolongement et élargissement de rues, redistribution et fusion des quartiers, autorisation de faire des règlements sur différents sujets, finance, administration, taxes, permis, licences, pavages permanents, annexions, prolongation des délais pour exécution des travaux dans différents quartiers, listes électorales, élections, rôles de contribution et de perception, ratification du contrat avec la Compagnie Canadienne d'Autobus, construction d'égouts, drains, emprunts permanents et temporaires, pouvoirs généraux de la Cité, obligations et responsabilité de personnes ou Compagnie dans le cas d'excavations faites dans les rues pour pose de tuyaux, pouvoirs du Conseil ou du Bureau des Commissaires, hygiène et salubrité, remboursement à la Cité du coût de l'entretien dans les hôpitaux civiques, de malades venant de municipalités étrangères, travaux et améliorations publiques, paix et sûreté publiques, nuisances, marchés et abattoirs, décence et bonnes moeurs, aqueduc, rues, ruelles et voies publiques et droit d'y exercer des priviléges, établissement de parcs et de boulevards, droit de s'emparer des rues privées et d'y faire des travaux dans l'intérêt général, ratification du règlement No. 460, intitulé "Règlement concernant les voitures à vapeur et à moteur" ratification des règlements relatifs à la construction des édifices, annuités, fonds de pension ou de retraite pour les fonctionnaires municipaux.

L. O. DAVID.

Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 3 octobre 1912,

## NOTICE



The City of Montreal gives notice that it will apply, to the Provincial Legislature, at its next session, for amendments to its Charter on the following matters:

Municipal autonomy, expropriations, opening, extension and widening of streets, redistribution and amalgamation of wards, authorization to enact by-laws on different subjects, finance, administration, taxes, permits, licenses, permanent pavings, annexations, extension of the delays for the carrying out of works in different wards, voters' lists, elections, assessment and collection rolls, ratification of the contract with the Canadian Autobus Company, laying of sewers and drains, permanent and temporary loans, general powers of the City, obligations and responsibility of persons or companies in the case of cuts made in the streets for the laying of pipes, powers of the Council and of the Board of Commissioners; hygiene and sanitation, refund to the City of the cost of the maintenance in civic hospitals, of patients coming from outside municipalities, public works and improvements, public peace and safety, nuisances, markets and abattoirs, decency and good morals, water works, streets, lanes and thoroughfares and right to exercise privileges thereon, establishment of parks and boulevards, right to take possession of private streets and to perform works thereon in the general interest; ratification of by-law No. 460, entitled "By-law concerning steam and motor vehicles" ratification of by-laws "re" construction of buildings; superannuation fund, annuities for civic employees.

L. O. DAVID,

City Clerk.

City Clerk's Office.

City Hall,  
Montreal, 3rd October 1912.



## AVIS PUBLIC

### REGLEMENT NO. 461.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No. 461, amendant le règlement No. 376, intitulé "Règlement concernant la construction et l'exploitation, par la Compagnie "Montreal & Southern Counties Railway," d'un chemin de fer électrique devant pénétrer dans la Cité de Montréal viâ le pont Victoria."

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 18 octobre 1912.

## PUBLIC NOTICE



### BY-LAW NO. 461.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-law No. 461, to amend by-law No. 376, entitled "By-law concerning the establishment and operation by the Montreal & Southern Counties Railway Company, of an electric railway to enter the City of Montreal via Victoria Bridge.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

City Clerk's Office.  
City Hall,  
Montreal, 18th October 1912.



# Cité de Montréal

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

## Département des Egouts

DES SOUMISSIONS sous enveloppes cachetées, adressées aux Commissaires et déposées à leur bureau, à l'Hotel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 23 octobre 1912 pour la construction d'égouts dans les rues suivantes:

Egout collecteur du quartier Notre Dame de Grâces, première section. Dépôt \$15,000.00.

Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formes fournies à cette fin par la Cité de Montréal, et qui n'auront pas été mises dans des enveloppes imprimées, aussi fournies à cette fin, seront écartées.

L'on pourra obtenir des copies des cahiers des charges et des formules de soumissions au bureau de l'Ingénieur surintendant des égouts, en déposant, au bureau du trésorier de la Cité, une somme de \$5.00, laquelle ne sera remboursée qu'aux personnes qui auront fait et déposé leurs soumissions conformément au présent avis.

L'on pourra prendre communication des plans au bureau dudit ingénieur surintendant des égouts, où tous renseignements désirés pourront être obtenus.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, par le Bureau des Commissaires, siégeant en assemblée, dans sa salle de délibérations, à l'Hotel de Ville mercredi le 23 octobre 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECA,

Secrétaire

Bureau des Commissaires,  
Hôtel de Ville,  
Montréal le 12 octobre 1912.



# City of Montreal

DIRECTION OF PUBLIC WORKS

## Sewer Department

TENDERS under sealed envelopes, addressed to the Board of Commissioners and deposited in their office at the City Hall, will be until noon Wednesday, October 23rd, 1912 for the construction of sewers in the following streets:

Notre Dame de Graces ward main sewer, first section. Deposit \$15,000.00.

All tenders not made on the forms furnished for that purpose by the City of Montreal, and not sent in the printed envelopes, also furnished for that purpose wil not be entertained.

Copies of the specifications and of the forms of tenders, may be obtained at the office of the engineer superintendent of sewers, on deposit at the office of the City Treasurer, of a sum of \$5.00, which will be reimbursed only to the persons having made and deposited their tender, in accordance with the present notice..

Plans may be examined, and all the required information may be obtained in the office of the engineer superintendent of sewers.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened in presence of the interested parties by the Board of Commissioners, in meeting assembled, in their board room at the City Hall, at noon Wednesday October 23 rd, 1912.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENECA,

Secretary

Board of Commissioners,  
City Hall.  
Montreal, October 12 th. 1912.





